



## *Avenir de la langue française*

*Association loi 1901*

*Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication*

*ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie : Philippe Rossillon, et l'ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.*

# Avenir de la langue française

Journal de l'association *Avenir de la langue française*

n°79 – avril 2023

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

## L'Éditorial d'Albert Salon

*Le sommaire est en page 3*

## La société civile francophone en Résistance à l'empire

En 2022 au Québec, un remarquable sursaut s'est produit, par la très forte « loi 96 » sur la langue française, **voulue par le gouvernement** Legault de cet État fédéré du Canada, et votée le 24 mai par son Parlement. Le ministre porteur, invité à l'*Académie française* à l'occasion de la Saint-Jean, 24 juin fête nationale de son pays, lança de la Coupole un très émouvant appel à la France afin qu'elle se ressaisît à son tour. Il exprimait la volonté du peuple de langue française au Québec de garder sa langue et sa personnalité singulière. En France, Belgique, Suisse, au Canada hors Québec, la Résistance de la société civile est en effet devenue indispensable (car de plus en plus seule) pour défendre et promouvoir le français et la Francophonie, les gouvernements faisant de plus en plus défaut, comme nous l'illustrons pour la France tout au fil de ce numéro.

Certes, le projet d'*Institut international de la Langue française et de la Francophonie* qu'*ALF* et le *Forum francophone international (FFI-France)* avaient lancé le 7 octobre 2001 du balcon du « Plaisir » de François 1<sup>er</sup> à Villers-Cotterêts, a bien, 16 ans plus tard, été enfin adopté (sous le nom de « Cité ») en 2017 par le couple élyséen, que nous avons dûment et publiquement remercié. Partie très positive du « en même temps ». L'inauguration solennelle est annoncée pour juin 2023. *ALF*, qui porte administrativement et financièrement notre *Haut Conseil international LFF*, ainsi que les 37 autres associations et 192 personnalités membres de celui-ci, espèrent vivement qu'elle inclura les pionniers que nous fûmes et, surtout, que la « Cité » sera aussi, comme prévu dans notre projet rédigé et largement diffusé depuis 2001, repris par M. Macron sous la Coupole le 20 mars 2018, la maison des associations français-Francophonie. Celles-ci ont d'ailleurs presque toutes présenté en 2019-20, par le canal d'*ALF* et du *Carrefour des Acteurs sociaux*, des projets d'animation variés et concrets. La vigilance des associations du *Haut Conseil* à cet égard constitue l'un de ses chantiers importants.

Ces chantiers sont : la Francophonie économique ; la création par les parlementaires (Sénat-Assemblée) d'un réseau **transpartis** de parlementaires patriotes en Résistance pour le français et la Francophonie ; la réanimation de la solidarité et des actions communes entre associations des pays de langue maternelle française, notamment avec le Québec ; et la rédaction de l'esquisse d'une nouvelle proposition de loi plus protectrice du français en France, à porter par nos amis parlementaires, comme *ALF* l'avait fait pour ce dont M. J. Toubon fit sa loi de 1994. Tous ces chantiers *ALF-Haut Conseil international LFF* ont été approuvés à l'unanimité par *ALF* dans son Assemblée générale du 14 janvier 2023. Notre esquisse nouvelle sera inspirée aussi de la « loi 96 ».

**Albert Salon**

# Sommaire

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>	- Trudeau accusé d'un "manque de respect" envers les francophones	<b>22</b>
- La société civile francophone en Résistance à l'Empire	<b>1</b>	- De l'importance de résister au "linguicide" français, selon le Parti communiste du Québec	<b>24</b>
<b>Sommaire</b>	<b>3</b>	- Attaque fédérale grave contre le français et le Québec	<b>25</b>
<b>Vie de l'association</b>	<b>4</b>	- L'objectif du sénateur d'Olivier Cadic	<b>26</b>
- Une assemblée générale 2022 festive et encourageante	<b>4</b>	- Le franc CFA dans l'évolution des monnaies africaines	<b>27</b>
<b>Français et francophonie dans les institutions</b>	<b>5</b>	- Les prémices d'un corridor canadien de la Francophonie économique	<b>28</b>
- La Cité internationale de la langue française sera prête en juin 2023	<b>5</b>	<b>Brèves</b>	<b>30</b>
- Paul Rondin, directeur de Villers-Cotterêts...	<b>5</b>	- Mario Vargas Llosa reçu à l'Académie française	<b>30</b>
- Le français, offensive subie, contre-offensive nécessaire !	<b>7</b>	- L'Académie de la Carpette anglaise 2022	<b>31</b>
- Préparation de la structure et des actions du HCILFF	<b>10</b>	- Une brève de Mathieu Bock-Côté	<b>32</b>
- Lettre de Marcel Girardin à <i>Europe 1</i>	<b>12</b>	- Une victoire de <i>DLF-Pays de Savoie...</i>	<b>32</b>
- Les Jeux de Paris 2024	<b>13</b>	- Une brève d'Alain Borer	<b>33</b>
- La dictée, une passion française...	<b>15</b>	<b>Courrier des lecteurs</b>	<b>33</b>
- Cinq centimes pour la langue !	<b>18</b>	- Dernier anglicisme dans le sport : <i>fitness</i>	<b>33</b>
- Une charge de M. Renaud Capuçon contre l'emploi abusif de "du coup"	<b>20</b>	- Les fautes de français de M. Darmanin	<b>33</b>
<b>Dossier : politique culturelle française à l'étranger</b>	<b>20</b>	- <i>Cold case</i> à Aix-les-Bains	<b>34</b>
- Odil, la plateforme francophone	<b>20</b>	<b>Parutions signalées</b>	<b>35</b>
- Le véritable ennemi de la langue française	<b>21</b>	- Malaise dans la langue française	<b>35</b>
		- Extrait de <i>Le Baiser et la Morsure</i> , de Yasmina Khadra	<b>36</b>

<p>Directeur de la publication : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur), Albert Salon, Philippe Kaminski.</i></p> <p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Rédaction et siège de l'association : A.b.s. Maison de la Vie Associative du 12<sup>e</sup> 181, avenue Daumesnil, 75012 Paris Tél. : 06 59 74 72 82</p>	<p>Site internet : <b><a href="http://www.avenir-langue-francaise.org">www.avenir-langue-francaise.org</a></b> courriel : <b><a href="mailto:avenirlf@laposte.net">avenirlf@laposte.net</a></b></p> <hr/> <p>ISSN 1290.6263 Dépôt légal à parution</p> <hr/> <p>Imprimé par nos soins Adhésion à l'association : 40 euros/an (abonnement au bulletin inclus) Vente au numéro : 3 euros</p>
--	--

# Vie de l'association

## Une assemblée générale 2022 festive et encourageante

Chers adhérents, chers amis,

Militants, cotisants, et donateurs généreux d'une association qui aiment se réunir à chaque assemblée générale, dans ce haut lieu de l'enseignement secondaire parisien qu'est le lycée Henri-IV, nous avons pu, le 14 janvier dernier, nous y retrouver autour d'une réelle reprise, après la Covid, de cette tradition établie depuis plus d'une décennie. En ouvrant cette assemblée générale et en ma qualité de présidente de notre association, j'ai souhaité vous dire combien j'ai été heureuse de ce rendez-vous.

Un moment privilégié qui nous a permis, à l'issue de notre réunion, de fêter ensemble les 30 ans d'existence de notre association, autour d'une séance de dédicaces d'auteurs qui nous sont familiers par la lecture de leurs œuvres : Bernard Emont, Alfred Gilder et Yvan Gradis.

En effet, en décembre 1992, naissait *ALF*, grâce à des hommes visionnaires et de bonne volonté. Certains sont encore là et veillent au grain avec patience et ténacité. Pour pousser les puissances privées et les pouvoirs publics à respecter la langue française en France et à développer la coopération entre pays francophones et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), *ALF* a su s'associer des adhérents fidèles, a su agir en synergie avec d'autres associations de même objet et cela contre vents et marées. Certes, nous avons subi bien des déboires, quelques victoires aussi qui nous mènent à résister et à partager des projets.

Le déroulement de l'assemblée générale a été marqué par une très bonne ambiance, une grande attention de la part des présents, des interventions intéressantes et approuvées au sein de la salle, sans fausse note.

Ainsi, il est à noter que l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour ont été votées avec une belle unanimité :

- Le rapport moral 2022 de la présidente, qui incluait celui présenté par Albert Salon en sa qualité de secrétaire général du *Haut Conseil* ;
- Le compte de gestion arrêté au 31 décembre 2022, ainsi que le budget 2023, et par voie de conséquence le quitus à notre trésorière Sophie Chevreuse.

Quant au renouvellement de notre conseil d'administration, il a vu la réélection du tiers sortant de nos administrateurs et l'élection d'un nouveau membre en la personne de Muriel Morin, soutenue par la présidente et Albert Salon.

À l'issue de la proclamation de ces votes, le conseil d'administration a procédé à l'élection, à bulletin secret, de son bureau constitué de Catherine Distinguin (présidente), Patrick Zambeaux (secrétaire général), Sophie Chevreuse (trésorière), Albert Salon et Yves Montenay.

Le programme que nous vous proposons pour l'année 2023 s'inscrit dans la continuité des orientations engagées, celui de la réussite des travaux du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie* (HCILFF) mené par son secrétaire général, Albert Salon, ainsi que l'action citoyenne portée par notre administrateur Serge Dubief visant au refus de l'anglicisation de nos territoires, projet destiné à associer et fédérer les forces de combat déjà existantes en plusieurs points du territoire.

Je souhaite ici vous remercier tous et précisément les membres du conseil d'administration, qui m'accordent leur confiance.

**Catherine Distinguin**

# Français et Francophonie dans les institutions

## La Cité internationale de la langue française sera prête en juin 2023

Au **château royal de Villers-Cotterêts**, on met la dernière main aux travaux...

NDLR : *Avenir de la Langue française (ALF)* est fière de rappeler qu'avec le *Forum francophone international (FFI-France)*, présidé par le président d'*ALF* d'alors, elle a été à l'origine du projet Villers-Cotterêts. Il fut présenté le 7 octobre 2001, au balcon de ce château alors en piteux état, devant 250 personnes membres de dizaines d'associations pour le français et l'histoire concernées. Notre Appel de Villers-Cotterêts portait sur la restauration du château, propriété de l'État, à affecter à un Institut international de la Langue française, de la Francophonie, et de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe et du monde. *ALF* créa un comité de soutien, présidé par le député honoraire Jacques Myard (Yvelines), elle a, pendant 16 ans, soumis le projet aux Présidents et gouvernements successifs, jusqu'à réussir auprès du couple élyséen en 2017. Cela avec l'aide du député de l'Aisne Jacques Krabal, alors Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), et de personnalités proches de l'Élysée, tel M. Stéphane Bern, après le succès de son émission sur la Princesse palatine qui fit rayonner le château au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. *ALF* a dûment, publiquement, remercié l'Élysée d'avoir adopté son projet de 2001. Elle a aussi, avec le *Carrefour des Acteurs sociaux (C.A.S. de M. Joël Broquet)*, recueilli et présenté en 2019 au gouvernement diverses propositions d'animation avancées par des associations. Le monde associatif concerné doit, en effet, selon le projet, être partie intégrante des programmes. *ALF* a demandé que les principaux acteurs associatifs, notamment les deux de 2001, puissent s'exprimer publiquement à ce sujet lors de l'inauguration. Albert Salon.

**La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, vient de nommer son directeur, Paul Rondin, qui va préparer d'ores et déjà la programmation culturelle et piloter le nouveau site de la Cité internationale de la Langue française dans ses dimensions éducative, territoriale, culturelle et touristique,** par Bruno Courtin, (lundi 23 janvier 2023)



*Paul Rondin est nommé Directeur de la Cité internationale de la langue française (©CNMN)*

## La Cité va contribuer à l'attractivité du Pays du Valois

Raconter l'histoire de la langue française de manière ludique (©CILF)

La Cité poursuit plusieurs objectifs à l'échelle locale, nationale et internationale. Elle va d'abord **contribuer à l'attractivité du Pays du Valois**, une terre littéraire dans le département de l'Aisne, qui a vu naître **Alexandre Dumas**, à quelques pas du château, **Jean Racine** à la Ferté-Milon, **Jean de la Fontaine** à Château-Thierry et **Paul Claudel** à Villeneuve-sur-Fère. Le parcours de visite permanent sur 1 200 m<sup>2</sup> permettra de découvrir l'histoire du château, construit au XVI<sup>e</sup> siècle par François I<sup>er</sup>, mais au-delà c'est une déambulation éducative et ludique à travers la langue française, ses évolutions, ses interactions avec les autres langues, son rapport à l'État. La Cité sera aussi le siège **d'expositions temporaires, de spectacles, de films et de débats** dans son auditorium de 250 places, ses espaces pédagogiques et de formation, en plus des **12 ateliers de résidence** pour des artistes, chercheurs, entrepreneurs, ainsi qu'une librairie et un café-salon de thé.



**De l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539 à la future Cité, le château symbolise la dimension éminemment politique qui préside aux destinées de la langue française. Le projet lancé en 2018 a été conduit par le Centre des monuments nationaux, qui a assuré la restauration et préparé la programmation, en liaison avec le ministère de la Culture.**

Appelée à refléter les réalités du français comme langue de partage, de création, d'innovation et de cohésion dans un cadre national et international, mais aussi territorial, la Cité ouvrira ses portes avant l'été 2023. Elle sera à la fois un lieu pluridisciplinaire de découverte et de rencontre (parcours de visite permanent consacré à « L'aventure du français », expositions temporaires, spectacles, conférences), lieu d'apprentissage (formation au français, laboratoire d'innovation pédagogique), comme de travail (résidences d'artistes, chercheurs et entrepreneurs, studios de travail, laboratoire d'innovation).

Rendre sensible et intelligible au grand public ce qui fait la langue française, telle est la finalité de ce projet totalement inédit qui s'inscrit dans une politique renouvelée du français et du plurilinguisme (Plan présidentiel "Langue française et plurilinguisme" lancé en 2018).

## Le français : offensive subie, contre-offensive nécessaire !

Nommer les gens, les animaux, les lieux, les choses, est un baptême, le pouvoir transcendant de les intégrer et officialiser dans une langue et une civilisation. Or, il existe en France, comme ailleurs en Europe, des acteurs influents qui privent leurs concitoyens du pouvoir de nommer dans leur langue, au profit d'une autre.

**Subissons-nous donc une offensive à contrer ?** Il s'agit certes, dans la plupart des cas de dénominations étrangères, d'actes spontanés dus au simple effet d'une « puissance dominante », riche, créative, inventive, rayonnante, comme la France le fut elle-même pendant des siècles !... Aujourd'hui, c'est l'ensemble anglo-saxon, les États-Unis en tête. Cela devient un problème politique, voire de survie pour les cultures et langues dominées, quand l'effet de rayonnement spontané est non seulement accompagné (acte légitime) mais encore décuplé par une politique **volontariste d'hégémonie** culturelle et linguistique d'État visant à **éliminer les rivaux**. Entreprise constante de pays amis dans les discours, ennemis dans les faits. Il s'agit d'une **offensive** « de l'empire des multinationales anglo-saxonnes soutenues par leurs États »\*. Ce qui a été réalisé aux Philippines, à Porto Rico contre l'espagnol, et le français aux Vietnam, Cambodge et Laos, se retrouve aujourd'hui dans la sape déterminée de la francophonie africaine, avec succès après 1994 au Rouanda, puis en 2022 : le Togo et le Gabon adhérant au Commonwealth... Le Canada anglophone, lui, s'acharne depuis toujours à réduire la francophonie canadienne. L'heureux sursaut récent du gouvernement Legault avec la loi 96 du Québec sera-t-il conforté dans les faits ?

**Quant à l'offensive en France et en Europe, voici des faits** : les dirigeants négligent l'obligation constitutionnelle et législative de veiller à la désignation en français des initiatives, actions et choses publiques. Le Chef de l'État en donna l'exemple dès sa campagne de 2017. À l'université Humboldt de Berlin, il prononça entièrement en anglais une présentation de son projet politique *urbi et orbi*. Il a appelé ses aides « helpers », et popularisé l'expression de « start-up-nation » pour son projet phare de modernisation. Élu Président, il a laissé nommer en anglais quantité de politiques publiques et projets français : « *French tech* », « *Choose France* », « *Next 40 (forty)* », et « *Health Data Hub* » base des données de Santé publique. La loi Fioraso du 22/7/2013 ouvrait le droit de créer dans l'enseignement supérieur des formations diplômantes très partiellement en anglais et très encadrées. En fait, de telles formations ont proliféré **exclusivement** en anglais grâce à la fois à la forfaiture encouragée du ministère et au déni de justice des tribunaux administratifs saisis par nous. Le mouvement s'est accéléré de 2017 à 2023 : aujourd'hui plus de 1 400 formations diplômantes sont offertes à tous **exclusivement** en anglais. Le même ministère osa exiger de tous candidats au supérieur un certificat de connaissance d'**une seule** langue étrangère : **l'anglais** ! Nos associations ont pu heureusement faire annuler le décret en Conseil d'État... Le ministre de l'Intérieur a appliqué la directive européenne instituant la nouvelle carte d'identité, en donnant une **seule traduction : en anglais**, contrairement à la loi Toubon. Alors qu'Allemagne et Autriche, sans équivalent de loi Toubon, trouvèrent en un geste élégant la place de traduire aussi en français. Saisie, Mme Carrère d'Encausse menaça de saisir le Conseil d'État... Nous le saisîmes, mais échouâmes... Parler maintenant du rôle éminent de l'Union européenne dans cette offensive générale nous amène à dénoncer ce qui fut le premier coup d'État (en 2020, **post-Brexit** !...) de Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne qui promut l'anglais « langue commune » – seule langue de travail de fait – au mépris du

Conseil européen seul compétent, et des textes fondateurs de l'UE. ALF déposa un recours étayé de preuves en Tribunal européen (CJUE) qui se déclara « incompétent sur le fond ». Plus grave : le *Haut Conseil international* avait saisi le Président de la République, dès le 14/9/2020, puis à trois autres reprises. Nous en avons reçu, par plusieurs lettres de M. Clément Beaune, la promesse qu'il agirait à la faveur de son tour de présidence du Conseil de l'Union, au premier semestre 2022. Engagement écrit réitéré : non tenu ! Aujourd'hui, l'anglais « langue commune » règne dans les institutions de l'Union bien plus complètement qu'avant le Brexit...

Ce ne sont là que quelques faits marquants, mais hormis notre projet Villers-Cotterêts de 2001, adopté par l'Élysée en 2017 (merci !), presque tout est à l'avenant ! Comment ne pas en conclure que l'État, en fait, sinon en intention, devient partie d'une offensive de **grande substitution linguistique**, en Europe, dans les pays les plus longuement, progressivement, vassalisés ?

**Pourquoi la contre-offensive est-elle nécessaire ?** Parce que le danger de grande substitution linguistique est plus grave et plus pressant que la grande substitution démographique et religieuse. En effet : il s'attaque à l'**âme** des peuples, à la personnalité profonde de la France, à la cohésion de la Nation ; ses effets néfastes sont à plus court terme, car il existe déjà depuis des décennies, partout, cancer non plus localisé, mais généralisé ; en outre, les pays, la France en particulier, n'ont pas pris la juste mesure de la nuisance. Plus qu'occultée : tabou soigneusement protégé...

**Qui peut, comment, mener la contre-offensive ?** En théorie, deux acteurs principaux sont possibles, ensemble ou séparément : **l'État et la société civile**. La France, forte puissance pendant des siècles alors qu'il n'y avait aucune véritable « hyperpuissance », a exercé une très forte influence surtout dans le domaine de la culture, et sa langue connut une constante expansion chez elle et dans le monde (plus de 300 millions de francophones aujourd'hui). Agissaient alors **à la fois la société civile et l'État** royal, impérial, puis républicain. Ils menaient en complémentarité une action culturelle extérieure d'envergure. La société civile, ce furent d'abord les nombreux « missionnaires\*\* » qui soignaient, enseignaient, développaient aussi. À leur action puissante s'ajoutèrent : en 1822 les protestants ; en 1860, l'*Alliance israélite universelle* à Paris ; en 1883 sous la III<sup>e</sup> République, l'*Alliance française*, réseau indépendant au maillage mondial à présent ; et en 1902 la *Mission laïque (MLF)*. Sans oublier les initiatives et propositions des paladins contemporains du français et de la Francophonie : Philippe Rossillon, Xavier Deniau, Bernard Dorin, le Québécois Jean-Marc Léger, le Suisse Roland Béguelin, le Belge Lucien Outers, qui ont fait éclore en France et ailleurs de belles institutions de protection du français. Ainsi : la loi de 1975, la création en 1972 de l'ancêtre de la DGLFLF, les commissions et les arrêtés de terminologie. Et à l'international : l'ancêtre de l'*OIF*, avec le traité de 1970 à Niamey créant l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT), chapeauté, en 1986, sous François Mitterrand, par le *Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage*. **L'État**, même sous les gouvernements très « rad-soc-laïcards », a protégé (à l'étranger !) ses nationaux religieux et a eu une politique culturelle extérieure d'abord **d'aide aux « œuvres »** scolaires et humanitaires des missionnaires, puis une active politique propre, complémentaire, de création d'écoles, lycées, universités, centres culturels, instituts hospitaliers et de recherche, d'instituts Pasteur, surtout sous les III<sup>e</sup> et

IV<sup>e</sup>, et début de V<sup>e</sup> Républiques. Sous le Général de Gaulle et Pompidou l'État eut une forte politique de coopération culturelle et technique, fondée notamment sur des effectifs importants de coopérants. Il s'agissait d'accompagner en développement les indépendances africaines, la Révolution tranquille du Québec, et de répondre aux demandes nombreuses d'États indépendants et de communautés francophones désireuses d'appartenir à une sorte de « Commonwealth à la française ». En France, les paladins cités ont travaillé en quasi symbiose avec l'État. Tout cela a de précieux restes aujourd'hui, mais l'État a des moyens en baisse, et surtout l'esprit de générosité et de « rayonnement » n'a plus habité les successeurs de Georges Pompidou. L'action culturelle extérieure n'a plus été très inspirée. La politique du français en France a été de plus en plus laissée aux associations dont les subventions annuelles ont, de surcroît, fondu. Pis : l'État, depuis 1974, ne cherche plus sérieusement à décourager les contrevenants privés, voire publics, aux lois de 1975 et 1994. On ne peut plus attendre de lui qu'il mène la contre-offensive, car il semble admettre, accompagner, voire renforcer, l'offensive ; ses tribunaux eux-mêmes, judiciaires et surtout administratifs, le suivent. Pourtant, Hubert Védrine, dans ses : *Dictionnaire amoureux de la géopolitique* (Plon-Fayard) et *Une vision du monde* (Bouquins-Collection), dans le droit fil d'une tradition « gaullo-miterrandienne », appelle à un sursaut général, donc de l'État, dans notre domaine.

**Alors, comment les associations se sont-elles armées pour la contre-offensive ? Que peuvent-elles faire, et que font-elles réellement ?** La première, créée en 1958, fut *Défense de la Langue française (DLF)*, pour veiller à son **bon usage**, en évitant la politique linguistique. Des dizaines de créations ont suivi. *ALF*, en 1992, visait expressément la politique linguistique. Toutes ont, cuisant chacune « son petit frichti sur son petit réchaud », cherché les moyens de peser sur les dirigeants et sur les médias, avant de se mettre en synergie pour accroître leur efficacité. La politique du français est progressivement devenue stratégique pour elles toutes qui ont progressivement soutenu les actions d'*ALF* : dès 1992, l'introduction de « La langue de la République est le français » dans l'article 2 de la Constitution, avec l'aide d'amis parlementaires ; puis, rédigée par elle, l'esquisse de loi présentée à Mme Tasca, puis en 1993 à M. Jacques Toubon, qui en fit sa loi du 4 août 1994. En 2008, ce fut l'inscription de la Francophonie dans la Constitution, article 87. *ALF*, au-delà de ses publications, démarches, procès, organisa le 18 juin 2011 la première grande manifestation français-Francophonie au Panthéon et la marche dans le Quartier latin, avec d'autres dont la communiste *COURRIEL*. On lui doit aussi **trois mouvements d'importance stratégique** : 1) **Le projet Villers-Cotterêts**, lancé en 2001 du balcon du château, alors élaboré avec le *FFI-France*, puis le CAS. 2) Depuis la manifestation du 18 juin 2011, les actions communes ont été multipliées : démarches, procès et recours cosignés. 3) Création, le 18 juin 2020, avec *COURRIEL*, l'*AFRAV* et *DLF-Savoie*, du **Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)**, réseau informel, mais fort actif, avec *ALF* comme base principale juridique, administrative, financière. Il comprend aujourd'hui 31 associations de France, 7 de Belgique, Luxembourg, Québec et Suisse, et un total général de 192 personnalités représentatives de la diversité des familles politiques. Ses **actions** ont porté contre l'offensive décrite ci-dessus et sur une deuxième manifestation Panthéon-Quartier-latin le 20 mars 2022. Sont prévues par le *Haut Conseil* les pressions continues sur les responsables publics de la politique linguistique, et sont mises en **chantier** les actions suivantes : la rédaction d'une nouvelle esquisse de **loi** de protection du français, écho à la

« loi 96 » du Québec et au vibrant appel à un sursaut de la France lancé par son ministre porteur, M. Simon Jolin-Barrette, le 23 juin 2022 à l'*Institut de France* ; un programme de pressions pour la relance d'une Francophonie économique ; une étude sur des réseaux d'influence et d'actions du mondialisme anglo-saxon en France ; la création (enfin) par des sénateurs et députés d'un réseau **transpartisan** de parlementaires patriotes en **Résistance** pour le français et la Francophonie ; et le renforcement de la solidarité et de la convergence des luttes entre pays francophones.

**La contre-offensive est donc actuellement le fait de la seule société civile, en attendant que les pouvoirs publics se sentent à nouveau obligés d'accomplir leur mission régaliennne pour le français, notre civilisation, et pour la Francophonie en dialogue des cultures.**

Chers lecteurs, aidez-cette tenace société civile : adhérez et militez, notamment à *Avenir de la Langue française (ALF)*. Site : [www.avenir-langue-francaise.org](http://www.avenir-langue-francaise.org) adel : [avenilf@laposte.net](mailto:avenilf@laposte.net) \*Voir d'Albert Salon : Colas colo, Colas colère, éditions L'Harmattan, 2008 ; \*\* et Une volonté française, éditions Glyphe (2012).

**Albert Salon**, ancien ambassadeur, Secrétaire général du HCILFF (7 février 2023)

## Présentation de la structure et des actions du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF), le 14/1/2023, en AG d'ALF.

### 1) Situation du Haut Conseil lui-même, en liaison étroite avec sa base ALF :

Le *Haut Conseil international*, créé le 18 juin 2020 principalement par ALF et son président d'honneur élu Secrétaire général du *HCI*, dépend de sa créatrice qui lui fournit sa secrétaire générale adjointe, sa trésorière, son socle juridique pour ester en justice, son administration, son financement, une grande partie de son animation, et lui ouvre son riche site et sa revue quadrimestrielle. 13 administrateurs sur 16 dans le CA d'ALF sont inscrits au *Haut Conseil* ; plusieurs d'entre eux animent des associations membres du *HCI*. En tant que telle ALF est représentée à l'AFAL et à l'Académie de la Carpette anglaise et du Tapis rouge. Les personnalités inscrites sont invitées à adhérer à ALF : plusieurs l'ont fait.

Les actions ALF-Haut Conseil depuis 2020 ont aussi permis d'obtenir pour ALF une augmentation de la subvention du Fonds Fornier (Fondation de France), et deux dons (6 000 euros) de la fille d'un président décédé. Les mêmes actions ont valu au *Haut Conseil* la subvention, passant par ALF, de la Fondation Dassault Histoire et Patrimoine, qui a permis le lancement des nouveaux chantiers *Haut Conseil* approuvés par ALF et les autres associations. Le *Haut Conseil* rassemble en 2023 38 associations pour le français, dont 31 de France, et 194 personnalités représentatives de la diversité des familles politiques.

### 2) Ses actions, en symbiose avec ses associations et personnalités consultées :

- a) **Auprès des autorités publiques**, dans la continuité ALF-HC : des lettres collégiales, ouvertes, médiatisées, du *Haut Conseil* tant à l'Élysée qu'aux parlementaires, au ministère de la Culture, au Défenseur des Droits, et au Secrétaire Perpétuel de l'Académie française, afin d'assurer le suivi des grandes actions 2020-22 (coup d'État « anglo-américain langue commune » d'Ursula von der Leyen, attaqué en 2021 par ALF en *Tribunal européen*).

*CJUE*) ; carte d'identité nationale-européenne ; obligation d'attestation de connaissance de l'anglais pour accéder à l'enseignement supérieur ; prolifération des formations diplômantes exclusivement en anglais (1 400 en 2022, par violation très tolérée de la loi Fioraso du 22/7/ 2013.

Cela amena fin 2022 une décision du *Haut Conseil* de mise en cause directe et médiatisée de l'ensemble cohérent des mesures gouvernementales favorisant l'anglo-américanisation de la France et des institutions de l'*UE*, et l'affaiblissement de la Francophonie. Mesures funestes non compensées par l'adoption et la mise en œuvre par l'Élysée – d'ailleurs dûment et publiquement remercié – du projet de *Cité internationale de la Francophonie* à Villers-Cotterêts. Le *Haut Conseil* a donc adressé le 11 novembre 2022, tant à l'Élysée, aux ministères concernés dont la DGLFLF, aux parlementaires, qu'à de nombreux médias, un communiqué de presse et un article « Le français : offensive subie ; contre-offensive nécessaire ».

Dans ces deux documents récapitulatifs, ont été mises en cause les fortes dérives précitées, auxquelles s'ajoutent : le français proliférant et imposé partout jusque dans les dénominations des universités et des projets gouvernementaux ; le désintérêt de fait de nos principaux dirigeants pour l'action culturelle extérieure, la Francophonie mondiale, l'Afrique francophone même, dont des États (Togo, Gabon...) viennent d'adhérer au Commonwealth... Ce très lourd bilan nous a amenés : 1) à conclure dans ces documents que nos hauts dirigeants donnent le sentiment d'être devenus d'importants acteurs de l'offensive générale tendant à remplacer à terme le français par l'anglo-américain ; et 2) à encourager vivement le Président de la République à y mettre fin.

L'Académie française a, en revanche, été dûment saluée pour avoir osé dénoncer l'idéologie *Woke* et du genre, condamner l'écriture inclusive, s'élever dans les médias contre l'invasion du français et l'illégalité de la nouvelle carte d'identité.

**b) Voici les nouveaux chantiers lancés à la fin du printemps 2022**, par décision collective de ses membres, tant associations que personnalités :

- Élaboration d'une **nouvelle loi** de protection du français en France, en écho au sursaut québécois manifesté par le vote, le 24/5/2022, de la Loi 96 par le Parlement, et à l'appel vibrant à la France lancé le 23 juin de la Coupole par M. Simon Jolin-Barrette, ministre québécois que l'Académie française avait invité à présenter sa loi, appel à contrer la grande substitution de langue partout en cours.
- Soutien actif aux initiatives en faveur d'une Francophonie économique.
- Développement sensible de la solidarité concrète, et recherche de synergie, avec nos homologues dans les autres pays de langue maternelle française ;
- Identification plus précise des officines, notamment étrangères, qui œuvrent en France et ailleurs à la puissante entreprise de grande substitution linguistique.
- la participation à l'entrée en service du projet de *Cité internationale du français et de la Francophonie* au château de Villers-Cotterêts, projet lancé publiquement en octobre 2001 de son balcon par *ALF* et *FFI-France*, finalement adopté par l'Élysée en 2017, et maintenant proche de son inauguration (juin 2023 ?).
- Fort encouragement à la création par les sénateurs et députés d'un réseau transpartis de Résistance parlementaire pour le français et la Francophonie.

**Albert Salon**, cofondateur et président d'honneur d'*ALF*, cofondateur et Secrétaire général élu du *Haut Conseil international (HCILFF)* [albert.salon0638@orange.fr](mailto:albert.salon0638@orange.fr)

Le **Haut Conseil** n'a pas cessé de se renforcer depuis sa manifestation au Panthéon le 20 mars 2022, ajoutant à sa crédibilité pour sensibiliser les dirigeants et les médias. Parmi les inscrits citons : **Lanciné Camara**, Guinéen, président de *l'Union internationale des Journalistes africains* ; **Sophie Dorin**, avocate fiscaliste, ardente militante fille de Bernard Dorin, feu l'ambassadeur de France, grand ami de Philippe Rossillon et son successeur de 1997 à 2003 à la présidence d'*ALF* ; **Nicolas Dupont-Aignan**, député de l'Essonne ; **Denys Ferrando-Durfort**, président de *Le français en partage* qui alimente en livres gratuits les bibliothèques des pays francophones d'Afrique et d'ailleurs ; **Paul-Henry Gendebien**, ancien fondateur-président d'un mouvement wallon ; **Mansour Kamardine**, député mahorais de Mayotte, **Jean Menu**, général (2S), ancien chef de cabinet militaire à Matignon ; **Alfred Mignot**, président-fondateur du *Club Afrique de la Presse parisienne (CAPP)* ; le jeune prince **Joachim Murat** ; **Philippe de Saint Robert** écrivain qui fut diplomate et Commissaire général à la Langue française sous le Président François Mitterrand et préside depuis 1999 notre *Académie de la Carpette anglaise* ; **Marie-Josée de Saint Robert**, linguiste et politologue ; **Joseph Yacoub**, éminent professeur représentant des Chrétiens d'Orient, surtout des Assyro-Chaldéens génocidés par les Turcs en 1915, comme les Arméniens...

## Lettre de Marcel Girardin, militant *HCI*, à la rédaction d'*EUROPE 1*

**NDLR** : M. Marcel Girardin, ancien président de *Défense de la Langue française en pays de Savoie*, est un vaillant militant, membre de notre *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*. Cette lettre est un exemple de ce que peut chacun de nous pour colmater notre « barrage contre le Pacifique ». *Albert Salon*

Bonjour, *Europe 1*, Je vous ai entendu ce matin, entre 7h30 et 8h, dire votre étonnement devant l'engouement particulier des Français pour les élections de mi-mandat aux États-Unis d'Amérique. Mais n'est-ce pas vous les médias qui, par vos choix rédactionnels et éditoriaux, très polarisés en permanence sur les ÉUA, leurs orientations politiques, leur langue, leur culture, leur communication commerciale, conditionnez les Français ? Sans vous les médias, nous n'aurions pas été conditionnés à « HALLOWEEN, au BLACK FRIDAY, etc. » ; nous ne serions pas de plus en plus sous influence linguistique et culturelle anglo-saxonne. N'est-ce pas sur *Europe 1* que nous trouvons l'émission, très intéressante par ailleurs, baptisée « PUNCH LINE » et dont le nom est martelé, imprimé dans l'esprit des auditeurs, je ne sais combien de fois dans la soirée ? Nous ne sommes pas demandeurs de vos choix en faveur des ÉUA mais plutôt d'une information moins abrupte et plus exhaustive, en rapport avec les enjeux propres à la France et à l'Europe.

**Marcel Girardin**



Publié le 14/2/2023 dans [FrancsJeux.com](https://francsjeux.com), premier média francophone dédié au mouvement sportif.

## Les Jeux de Paris 2024, en français dans le texte

**Qu'on se le dise : les Jeux olympiques de Paris 2024 parleront en français. Ils seront les premiers Jeux d'été organisés dans une ville francophone depuis Montréal 1976. Une opportunité historique pour remettre la langue officielle du CIO – avec l'anglais – en meilleure place dans le décor. Une évidence ? Sur le papier, sans doute. Dans la réalité, pas vraiment. Pour les quatre sports additionnels choisis par le COJO – breaking, escalade, skateboard et surf – le français a toujours été une langue étrangère. Leur vocabulaire y est anglophone, souvent sans traduction dans la langue du baron Pierre de Coubertin. À l'initiative des autorités françaises, un groupe d'experts a été désigné pour plancher sur une version en français des termes de ces quatre disciplines. Ses travaux ont été bouclés pour deux d'entre eux, le surf et le breaking. Le résultat tient en deux plaquettes, « Parlez-vous break ? » et « Parlez-vous surf ? ». Dans le premier, le terme de « crew » devient simplement « équipe », le « cypher » est traduit par « cercle » et les « battles » par « défis ». Pour le surf, les experts ont changé en « coeur » le « curl » de la vague et en « tube » son « barrel ». Les explications de Daniel Zielinski, haut fonctionnaire à la langue française pour le sport, aux manettes de cette patiente mission linguistique.**

**FrancsJeux : Comment les choses ont-elles débuté ? Daniel Zielinski :** Très simplement. À l'initiative du ministère de la Culture, via la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), un groupe de travail a été constitué pour se pencher sur la question des nouveaux sports aux Jeux olympiques. Ils viennent souvent de pays anglo-saxons et s'appuient sur une terminologie anglaise, sans traduction française de leurs termes techniques. Dans la perspective des Jeux de Paris 2024, nous avons travaillé sur les sports additionnels – surf, escalade, skate (planche à roulettes) et breaking – pour trouver une traduction en français. Elle pourra aider les journalistes dans leurs commentaires, mais aussi le public pour mieux comprendre ce qui se passe sur le terrain de compétition. L'idée n'était évidemment pas de chercher à changer le nom du

sport en général, mais plutôt à traduire les différents mouvements et séquences de ces nouvelles disciplines.

**Avec qui avez-vous travaillé ?** Nous avons impliqué un grand nombre d'acteurs concernés : des athlètes et techniciens ou dirigeants des fédérations sportives, mais aussi des représentants du COJO Paris 2024, de l'Académie française, de la DGLFLF et du monde universitaire. Le groupe de travail a rassemblé des gens qui connaissent très bien les sports et d'autres qui connaissent très bien la langue française. Il est présidé par Arnaud Richard, professeur à l'université de Toulon.

**Comment avez-vous procédé ?** Nous avons d'abord demandé aux DTN ou présidents des fédérations françaises concernées de nous donner une liste des 10 ou 15 termes les plus utilisés dans leur discipline. Puis nous avons sollicité un laboratoire linguistique, Lattice, spécialisé dans l'étude et l'analyse des mots dans l'espace francophone. Le groupe de travail s'est ensuite mis d'accord sur une terminologie en français. Elle a été soumise pour avis à l'Académie française. Les mots en français définitivement adoptés paraîtront au Journal officiel.

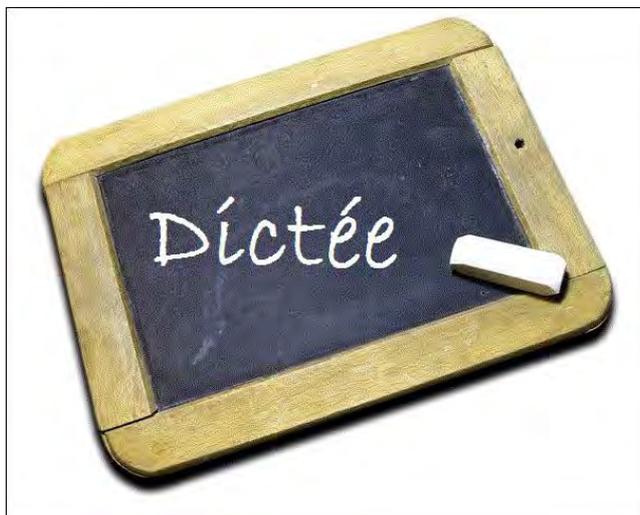
**Le travail est-il terminé ?** Non. Nous avons commencé avec deux des quatre sports additionnels aux Jeux de Paris 2024, le « breaking ou breakdance » – traduit par break dans notre lexique francophone – et le surf. Nous allons poursuivre avec l'escalade sportive et le skateboard/planche à roulettes. Puis nous nous pencherons sur le cas du rugby, dans la perspective des deux Coupes du Monde à venir en France, cette année pour le XV, en 2025 pour le XIII. Sa terminologie s'est enrichie ces dernières années de nouveaux mots qui n'ont pas de traduction française. Dans le même temps, le COJO Paris 2024 nous a demandé de travailler également sur les sports paralympiques pour leur trouver une version francophone à utiliser pendant les prochains Jeux.

**Parmi les quatre sports additionnels, certains se sont-ils révélés plus difficiles à traduire ?** Non. Le break, l'escalade, le surf et le skateboard/planche à roulettes ont en commun d'utiliser une terminologie presque exclusivement anglophone. Le travail est donc assez comparable pour les quatre sports. Dans certains cas, comme pour le break, les mots n'existent ni en anglais ni en français. Ils ont été inventés pour les besoins de la discipline. Les termes de *Bboys* et *Bgirls*, par exemple, qui désignent les compétiteurs, sont une pure invention. Nous les avons traduits par danseurs et danseuses de break.

**Comment réussir à imposer une version francophone à une terminologie tellement ancrée dans la culture de ces sports ?** Nous sommes conscients que le plus dur commence : comment utiliser les mots en français, en particulier aux Jeux de Paris 2024. Imposer les termes en français ne serait pas efficace. Les adeptes de ces disciplines utilisent des termes anglais depuis des années, ils ne vont pas en changer si facilement. L'idée est plutôt de sensibiliser les médias, pour les aider dans leurs articles ou commentaires, mais aussi d'obtenir que les termes anglais et français apparaissent ensemble. Aux Jeux de Paris 2024, notamment sur les écrans des sites de compétition où sont mentionnées les performances des athlètes, les résultats figureront dans les deux langues officielles du CIO, l'anglais et le français.

**Le travail réalisé pour les Jeux de Paris 2024 peut-il aider à renforcer la place de la langue française dans le mouvement sportif international ?** C'est l'un des objectifs. Le travail que nous menons prend également une dimension politique. Il peut contribuer à renforcer l'influence francophone dans le mouvement olympique, où la terminologie technique est très souvent anglophone. Nous nous sommes rendu compte que les appels d'offres des marchés pour les entreprises de la filière sport dans l'espace francophone

étaient tous rédigés en anglais ! Mais les nouvelles alliances francophones sportives ont été nombreuses à voir le jour, ces deux dernières années. Elles sont aujourd'hui au nombre de 16 ou 17. Le phénomène est très intéressant. De même, il nous faudra travailler avec le CIO, pour avancer ensemble.



## La dictée, une passion française, par M.-H. Verdier

*NDLR : Mme Verdier écrivaine, poète, essayiste (dont La guerre au français, aux Éditions du Cerf) est membre d'Avenir de la langue française et du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie. A.S.*

**Le niveau scolaire étant catastrophique, le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye entend renforcer l'enseignement du français avant le collège. Les CM1/CM2 auront droit à une dictée quotidienne.**

« Apprendre » les mots ! Comme j'en étais avide ! Au fil des jours, les nouveaux mots s'ajoutaient aux anciens et faisaient une confrérie admirable dans ma tête et sous ma plume, jamais avare de nouveautés dans les phrases, puis dans les paragraphes, puis dans les rédactions que nous apprenions à composer comme on construit avec savoir-faire, une maison. Cet amour des mots n'a fait que grandir au cours des années. C'est peu de dire que, maintenant encore, il me faut des heures si je cherche un mot dans le dictionnaire, un mot renvoyant à un autre. D'autant que les images me ramènent aux « leçons de choses » de mon enfance. Aussi aimais-je les dictées : le papier à grands carreaux (le passage aux petits carreaux se fera en classe de sixième), le silence qui règne sur les têtes penchées, le crissement des plumes, leur petit bruit dans l'encrier – et la tête se relève pour sonder les lointains avant de replonger dans la forêt des lignes, l'esprit est tendu pour ne faire aucune faute – et ce sont des soupirs de satisfaction quand, une fois prononcé par la maîtresse « *Point final* », l'œil prend, le buste en arrière, la mesure de la tâche accomplie.

Sans doute certaines élèves connaissent-elles les affres de la dictée, moi, je suis dans l'ivresse. J'aime écrire « *Dictée* » en tête de la page. J'aime sentir battre mon cœur à la difficulté du texte et savourer le bonheur d'échapper à un piège grammatical. J'aime le pas régulier de la maîtresse qui épelle lentement et va de rang en rang accentuant les liaisons

quand elles sont nécessaires. *Qui h !* J'aime la ponctuation et les accents. J'aime l'initiation aux mystères orthographiques : celui de « *pharmacie* » et du circonflexe de « *forêt* », celui, phonétique (on ne disait pas le mot mais on comprenait à demi-mot) du mot « *doigt* » : tous ces mots que la maîtresse nous déclinait dans leurs familles. C'étaient des mots « courants. » Car il y en avait d'autres, rares, que nous devions apprendre. À la sortie, on se demandait ce qu'on avait mis pour tel mot difficile. Je n'avais pas, comme on dit, une orthographe impeccable : j'étais – ainsi disait-on – « étourdie ». Car il y avait des fautes d'étourderie et des fautes graves. Celles des accords par exemple quand on met un « s » à la première personne des verbes du premier groupe. Quand on confond « lire » et « lier ». Il y avait même des fautes sans rémission à en juger par les pleurs de certaines élèves à la remise des cahiers.

On a gardé les dictées de Louis XVII à la prison du Temple, corrigées par Louis XVI avant qu'il ne parte pour l'échafaud. Comme il est émouvant de voir l'écriture penchée du Dauphin semblable à celle que nous avons, avant l'invention du Bic et des feutres, ainsi que les fautes du royal rejeton, si semblables à celles de tous les écoliers.

**Dorian Grelier** *Le Figaro* 28.12.2022

« Certains élèves arrivent en sixième avec un grand nombre de lacunes. »

**Enquête : Élèves et professeurs estiment que le système scolaire, entre diminution du temps accordé au français et nouvelles modalités d'enseignement, ôte à la dictée son utilité. Qu'en est-il ?**

**Elle est un fondamental de l'enseignement national et un incontournable des épreuves du brevet.** Généralisée dès le XIX<sup>e</sup> siècle en France, la dictée fait l'objet d'une attention particulière en ce qu'elle reflète le niveau de compétences orthographiques et grammaticales des élèves. Dernièrement, l'agence des statistiques du ministère de l'Éducation (Depp) pointait le fait que le nombre moyen d'erreurs dans une dictée effectuée par des élèves de CM2 avait presque doublé, passant de 10,4 fautes en 1987 à 19,4 en 2021. Une situation qui ne s'arrange guère au fil du cursus scolaire.

« *Certains élèves arrivent en sixième avec un grand nombre de lacunes, remarque Julien Soulié, expert au sein du projet Voltaire et professeur de français au collège pendant 17 ans. L'exercice de la dictée est intéressant, car il sert de diagnostic. Plus qu'un tremplin pour retravailler les règles déficientes, c'est un outil pour que l'élève mobilise ses connaissances et ses compétences langagières, voire qu'il réfléchisse sur la langue.* » Selon lui, ce ne sont pas tant les fautes d'orthographe purement lexicales que celles concernant la structure de la langue qui posent problème. À titre d'exemple, écrire le verbe « manger » à l'infinitif avec la terminaison « -é », ou « -ais », montre que l'on ne sait pas faire la différence entre un infinitif, un participe passé ou un imparfait. Et donc que l'on ne saisit pas le sens de la phrase.

Étudiante en deuxième année de licence d'économie-gestion à l'université de Cergy, Héléna est de cet avis. « *Depuis deux ans que j'ai pris l'habitude de faire une dictée en ligne par jour, je suis passée d'environ 13 fautes à 6, confie-t-elle. C'est d'abord un travail de mémorisation. Et je constate que pour moi ça marche.* » Après avoir quitté le lycée en 2021, la jeune fille tente de combler des lacunes creusées année après année. Et ce, autrement que par des cours de remise à niveau en français. « *Je n'ai jamais fait beaucoup de dictées. La plupart des profs que j'ai eus n'avaient pas le temps de nous en faire. En quatrième je me souviens, on nous rappelait sans*

*cesse notre retard sur le programme. Il fallait nous préparer à la rédaction. La dictée, souvent, passait à la trappe. Le secret, c'était le travail à la maison. Ce que je ne faisais pas et que je fais maintenant. »*

### **Apprentissage laborieux**

Cet abandon progressif, Benjamin T., professeur de français dans un collège public nantais depuis 10 ans, l'admet amèrement. *« L'apprentissage des règles de grammaire et d'orthographe est de plus en plus laborieux, explique-t-il. Les élèves, leurs parents, ne cherchent pas à se pencher dessus en dehors des cours. L'écrit leur paraît complètement dépassé. Or, nous n'avons que peu de temps à y accorder en cours et les lacunes sont parfois trop grandes. En cinquième et en quatrième, je réserve 30 minutes par semaine à la dictée car je considère que c'est en répétant, corrigeant, que l'on apprend. Ce temps est correct car aucun ne lui est officiellement dédié, y compris pour ceux qui participent au programme Devoirs faits (temps d'étude à propos duquel le ministère de l'Éducation nationale confirme, sur son site, que chaque collège fixe les modalités de mise en œuvre du programme, en cohérence avec son projet d'établissement). »*

### **À lire aussi** *À Paris, une dictée géante pour (re)découvrir Proust et l'orthographe*

Pour François, quinquagénaire, père d'un fils de 11 ans, en classe de sixième, la dictée favorise la mémorisation du bon usage de la langue et l'apprentissage d'un vocabulaire nouveau. Mais pour cela, il estime qu'il faut lui accorder un temps de correction assez important. *« Quand j'avais l'âge d'être sur les bancs de l'école, nous faisons parfois jusqu'à une dictée par jour, se souvient-il. Au collège, nous maîtrisions correctement le français. Aujourd'hui, les élèves n'évoluent qu'avec quelques bagages fragiles. Le travail extrascolaire est donc indispensable. »*

### **Décloisonnement**

Marie C. est professeur de français depuis 1987. Retraitée, celle qui a transmis son savoir à la fois au collège et au lycée, continue d'enseigner sa matière aux élèves de seconde d'un lycée confessionnel parisien. Selon elle, le niveau en français des élèves s'est considérablement appauvri. Et pas seulement car le temps consacré à sa matière a diminué ces dernières années ; de même que la diversification des disciplines à l'école primaire a grignoté un peu de ce temps, en 2015 le collectif de professeurs Sauver les lettres relevait qu'un collégien de 1975 recevait au minimum 90 heures de français de plus qu'alors ; mais la nature même des cours a changé.

*« On a demandé aux enseignants d'aborder de plus en plus de choses, confirme Julien Soulié. Étude de texte, de l'image, expression orale, histoire des arts, voire éducation à la citoyenneté... Le parent pauvre de l'enseignement du français est devenu l'orthographe et la grammaire. »* Et ce, dès l'école primaire, alors que l'étude de cet outil est indispensable à la formation à l'oral et à l'écrit, comme l'affirme également Marie C.

Pour elle, *« la dictée au collège n'a plus de sens. Dans la mesure où celle-ci sert avant tout à vérifier l'acquisition de notions, son bénéfice a disparu il y a quelques décennies, avec l'avènement du decloisonnement. »* Par « decloisonnement », il faut entendre ce qui consiste à penser la discipline dans sa globalité et non pas en la divisant en plusieurs sous-disciplines. Exemple : étudier une notion de grammaire tout en abordant la poésie. *« Cela ne peut mener qu'à l'échec. De plus, l'usage voulait qu'une leçon soit écrite au tableau, puis recopiée par les élèves afin qu'ils assimilent par cœur les règles vues. Aujourd'hui, la plupart des professeurs impriment leurs cours. Ils considèrent cela comme une perte de temps et c'est dommageable. »*

## Cinq centimes pour la langue ! Utopie francophone prophylactique

Que l'on soit moderne ou classique, laxiste ou puriste, analphabète ou érudit, on sent bien qu'une langue n'est pas n'importe quoi, pas plus que ne l'est une monnaie : il ne viendrait à l'idée de personne de décider que telle ou telle pièce vaut 10 centimes plutôt que 20. La plupart des locuteurs ont, plus ou moins, le souci de leur langue : du bébé au vieillard, ils n'aiment ni ne pas comprendre, ni ne pas se faire comprendre. Et le succès permanent, universel, des poètes, chansonniers et autres joueurs de mots atteste l'amour général de la langue.

La France s'est dotée d'outils et d'institutions pour protéger cette fragile et attachante création qu'est sa langue : l'Académie française, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la Commission d'enrichissement de la langue française, *Le Trésor de la langue française*, *Le Petit Robert*, *Le Petit Larousse*, *La Grande Grammaire du français* et bien d'autres dictionnaires, grammaires et manuels d'orthographe ou de conjugaison. Tous font peu ou prou autorité. Sans parler des professeurs, linguistes, correcteurs et historiens de la langue, ni de la littérature elle-même, où n'a jamais régné le n'importe quoi, fût-ce sous le signe de l'écriture automatique : dès qu'on est en âge de s'exprimer, on n'aligne pas les mots n'importe comment (un bébé n'appelle pas son papa « maman », ni sa maman « papa »...)

Certains ont plus que d'autres la responsabilité de défendre et illustrer la langue française, car ils en font un usage public massif : les journalistes, animateurs, présentateurs de radio et de télévision, pour s'en tenir aux médias audiovisuels, les plus influents. Et le public n'est pas moins dépositaire que les langagiers professionnels du trésor que constitue une langue. Le public, véritable champ de bataille où se joue l'avenir d'une langue : en acceptant de se laisser contaminer par lesdits langagiers, ou au contraire en résistant à ce dépérissement, chacun de nous, qu'il le veuille ou non, est l'artisan de l'évolution de la langue, de son épanouissement ou de sa déchéance.

Toutefois, dans la guerre quotidienne menée contre la langue, si chacun de nous est armé d'un modeste fusil, chaque journaliste est doté, lui, d'un missile. Que votre voisin de palier dise « pas de souci » au lieu de « pas de problème », et vous penserez que cela se dit probablement. Qu'un journaliste prononce « au final » au lieu de « finalement », et vous penserez que cela se dit assurément.

Toute guerre a ses déserteurs ou ses objecteurs de conscience. Parmi les journalistes, certains ont sans doute le souci de la langue. Si on leur demandait s'ils préfèrent l'illustrer ou contribuer à son dépérissement, il y a de grandes chances qu'ils prétendent opter pour son illustration. La langue n'est-elle pas, après tout, leur fonds de commerce ! Prenons ceux-là au mot et incitons-les à entretenir la principale fonction du langage : la communication. Incitons-les à devenir, par l'exemple, des ferments du bon parler. Voici comment. Un citoyen relève une erreur dans la bouche d'un journaliste : - erreur de prononciation : « Paul emploi » [Pôle emploi], « gage-heure » [gageure], « con sang suce » [consensus], « abassourdi » [abasourdi]... ; - erreur de vocabulaire : « somme conséquente » [somme substantielle, importante], « avoir l'opportunité de voyager » [avoir l'occasion de voyager], « c'est pas évident » [ce n'est pas facile], « le restaurant s'est ouvert sur Lyon » [le restaurant s'est ouvert à Lyon]... ;

- erreur de syntaxe : « assis-toi » [assieds-toi, assois-toi], « on se demande qu'est-ce qu'il va penser » [on se demande ce qu'il va penser], « un des hommes d'État qui a le plus développé son pays » [un des hommes d'État qui ont le plus développé leur pays], « ce que j'ai peur » [ce dont j'ai peur], « c'est de ça dont j'ai envie » [c'est de ça que j'ai envie], « les personnels hospitaliers exigent » [le personnel hospitalier exige], « une trentaine de forces de l'ordre sont intervenues » [une trentaine de policiers, d'agents, de gendarmes sont intervenus]... ;

- tic de langage : « être en capacité de » [être capable de], « compliqué » [difficile], « cette attitude est un vrai sujet » [cette attitude est un vrai problème], « un chapitre dédié aux relations internationales » [un chapitre consacré aux relations internationales], « l'adjoint en charge de l'espace public » [l'adjoint chargé de l'espace public], « flyer » [tract], « impacter » [toucher, affecter], « cela fait trois ans qu'il est parti » [cela fait trois ans maintenant qu'il est parti]...

Le citoyen, témoin de l'erreur, relève le nom de l'organe de presse, le jour et l'heure, l'identité du journaliste. Il signale l'erreur audit organe. Après confirmation éventuelle de l'erreur par les autorités langagières susdites, l'organe transmet le signalement audit journaliste fautif, qui se voit placer devant l'alternative suivante : soit se voir amputer son prochain salaire de 5 centimes, ce qui ne manquera pas de le sensibiliser, soit réparer publiquement son erreur, en déclarant : « Tel jour, à telle heure, j'ai dit "l'avion s'est crashé", au lieu de "l'avion s'est écrasé". D'une pierre quatre coups : on mobilise le citoyen, on améliore le journaliste, on instruit le public, on défend la langue.

**Yvan Gradis**, 14 février 2023 (67, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, 06 17 78 74 83, [yvan.gradis@wanadoo.fr](mailto:yvan.gradis@wanadoo.fr))

## Une charge de M. Renaud Capuçon contre l'emploi abusif de « du coup » en toutes circonstances.

NDLR : Presque aussi grave que l'emploi abusif de « cool » dont nous vous avons déjà donné les remplaçants naturels français (A. S.)

« Vieux » français	2022
Ainsi	Du coup
Donc	Du coup
Dès lors	Du coup
Tout à coup	Du coup
En conclusion	Du coup
C'est pourquoi	Du coup
Par conséquent	Du coup
Par suite	Du coup
Subséquemment	Du coup
Désormais	Du coup
Aussi	Du coup
Après	Du coup
Soudainement	Du coup
Si je comprends bien	Du coup
Enfin	Du coup

## Dossier

### Odil, la plateforme francophone qui relaie les initiatives de lutte contre la désinformation, par Dominique Desaunay

Odil est le nom de la plateforme en ligne créée par l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle fédère toutes les initiatives des acteurs francophones dans le monde qui se mobilisent contre la désinformation sur le Web et les réseaux sociaux.

**Odil** rassemble les initiatives de vérification des faits dans l'espace francophone afin de leur apporter davantage de visibilité à l'échelle mondiale. Fin 2019, une première phase de ce dispositif en ligne apportait déjà un soutien direct à 19 initiatives de lutte contre la désinformation principalement liée à la contagion du Covid-19. Et en novembre 2021, l'OIF a lancé un appel à projets d'une enveloppe globale de 200 000 euros dans le but de créer des collaborations internationales sur les initiatives locales en Afrique pour lutter contre des infox particulièrement intenses en cette période de pandémie.

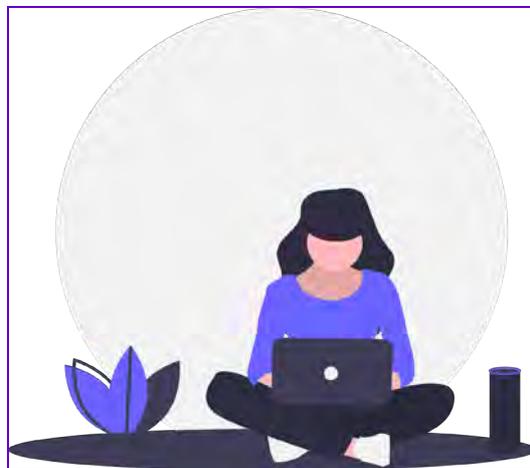
#### Arriver à toucher des populations isolées

La plateforme Odil souhaite étendre son action au-delà d'un simple recensement des dispositifs de la vérification des faits qui ont été mis en place par les associations de journalistes. La plateforme Odil compte s'ouvrir aux projets de recherche pour bien comprendre les mécanismes de la circulation des fausses informations afin de pouvoir déterminer leur réelle influence selon les régions dans lesquelles elles se répandent. L'organisation veut aussi intensifier ses programmes d'éducation aux médias et à l'information dans tout l'espace francophone et couvrir autant les zones urbaines que rurales. Les populations isolées sont les premières victimes des fausses informations, nous rappelle Bertrand Levant, chef de projet « lutte contre la désinformation » à l'OIF. *« La désinformation est un phénomène complexe, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de renforcer les capacités des vérificateurs des faits et des informations dans l'espace francophone, mais aussi de soutenir les politiques publiques en matière de lutte contre la désinformation, d'intensifier l'éducation aux médias et à l'information et enfin de faire appel à des projets de recherche pour comprendre comment fonctionne le phénomène des infox. Certains projets nous apparaissent aujourd'hui remarquables. Par exemple, TogoCheck ou encore Les bénévoles de l'EMI en Côte d'Ivoire. Ces projets ont développé des actions qui permettent de retranscrire les fausses informations qui ont été débusquées dans les langues locales. Elles sont ensuite mises en onde après vérification pour être diffusées sur des radios communautaires dans les zones rurales, car ces médias sont particulièrement écoutés, et ce n'est pas à RFI que j'apprendrai l'importance dans ce cas que revêt la radio pour des populations particulièrement isolées »*, détaille Bertrand Levant.

#### Lieu d'échange

Techniquement, la plateforme Odil a été élaborée par *Check First*. Déjà positionnée dans l'espace francophone, l'entreprise finlandaise met en relation des rédactions implantées, de la France à la République Centrafricaine en passant par la Belgique et la Côte d'Ivoire. La plateforme Odil qui s'étoffe de jour en jour permet aux internautes d'écouter des reportages de terrain au travers d'une série de podcasts, de consulter une carte interactive

sur les politiques publiques qui ont été menées ces dernières années. La nouvelle version du site propose un salon de communication hautement sécurisé et privé pour créer du lien entre des acteurs de milieux différents réunissant des chercheurs, journalistes, développeurs, *geeks*, militants, professeurs afin d'échanger ses bonnes pratiques permettant de lutter contre la désinformation.



## Le véritable ennemi de la langue française, par Loïc Tassé

*Le Journal de Montréal*, 18 août 2022

### Le recul catastrophique de la langue française au Québec et au Canada suscite diverses réactions qui, en général, évitent de désigner le véritable coupable de cette anglicisation accélérée : les États-Unis.

Beaucoup de Canadiens anglais observent avec satisfaction la disparition graduelle du français au Québec et au Canada et, plus généralement, se réjouissent de tout ce qui affaiblit le Québec. Mais ces gens manquent l'essentiel du problème : le Canada est en voie d'américanisation. L'alerte avait été sonnée il y a des décennies par des auteurs comme George Grant, dans sa meilleure vente *Lament for a Nation*.

Aussi l'Alberta, ce Texas du Canada, est-elle devenue le foyer du trumpisme. Le wokisme qui envahit les institutions canadiennes est un pur produit de l'impérialisme culturel américain. Le Québec qui, avec sa culture française, a longtemps empêché le Canada de tout à fait s'américaniser, est à présent lui-même de plus en plus proche des États-Unis. Quelques exemples le montrent bien.

#### Américanisation du Québec

L'univers musical des jeunes Québécois est bien plus composé de chanteurs américains qu'il ne l'était dans les années 70 ou 80. Les références culturelles des animateurs et chroniqueurs, en particulier à la radio, sont de manière prédominante américaines, dans les sports, la culture ou la politique. Les livres et articles scientifiques utilisés dans les universités francophones sont majoritairement en anglais. Les plateformes de diffusion comme Netflix ou Disney Plus proposent une programmation le plus souvent culturellement américaine et rarement bien doublée en français.

#### Déclin américain

Pourtant, paradoxalement, la puissance américaine est en déclin. Par ailleurs, jamais les universités francophones n'ont décerné autant de diplômes. D'excellents écrivains étrangers ont adopté le Québec comme patrie et écrivent en français. Les influences internationales de tous les

continents sont aussi plus présentes qu'autrefois, en gastronomie, en sport, en musique, *etc.* Mais nous continuons à favoriser l'anglais.

### Politiques favorables à l'anglais

À Montréal et ailleurs, l'immigration massive que subit le Québec noie les jeunes Québécois dans des classes d'élèves qui maîtrisent mal le français. Au point où l'enseignement général du français ressemble davantage à celui d'une langue seconde qu'à celui d'une langue maternelle. Le gouvernement québécois continue à s'adresser uniquement en anglais aux Québécois qui en font la demande. Les institutions anglophones reçoivent *per capita* plus d'argent que les institutions francophones.

### Reprise en main

Certains souligneront avec raison que la perte de puissance de la France et l'anglophilie de certaines élites françaises donnent un bien piètre exemple au reste du monde. Ils ont raison. Cependant, il est possible de reprendre en main notre langue, malgré les limitations de pouvoirs qu'impose la Constitution canadienne. À condition de réaliser que le danger qui nous guette n'est pas l'anglais comme tel, mais l'américanisation culturelle. À condition que nos élites donnent l'exemple. À condition que nous comprenions mieux l'immense avantage que procure la culture française, entre autres lorsqu'elle s'allie à d'autres cultures internationales. Malheureusement, cette culture française que plusieurs nous envient, nous sommes en train de la remplacer par une culture américaine superficielle et bon marché.

## **Trudeau accusé d'un « manque de respect » envers les francophones, par Daniel Leblanc**

### **Le gouvernement de M. Trudeau vient d'être rabroué devant les tribunaux pour avoir nommé lieutenant-gouverneur une unilingue anglophone au Nouveau-Brunswick.**

Selon la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick, les carences en matière de langue empêchent Brenda Louise Murphy de s'acquitter adéquatement de ses fonctions dans cette province officiellement bilingue. Sa nomination est donc déclarée inconstitutionnelle, car elle va à l'encontre des articles de la Charte des droits et libertés qui garantissent le statut bilingue du Nouveau-Brunswick. Le rôle clé du lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick – en tant que personne qui signe les lois et décrets provinciaux, entre autres – fait en sorte qu'il ou elle doit être bilingue, affirme la Cour du Banc de la Reine de la province. « Il n'y a qu'un chef d'État [...] Le fait d'affirmer simplement que les exigences en matière de bilinguisme ne s'étendent pas au lieutenant-gouverneur parce que ce dernier, une personne, ne peut pas être considéré comme une institution est une simplification grossière d'une question complexe qui ne tient pas compte du caractère extrêmement unique et constitutionnel du rôle comme tel. » Une citation de Tracey K. DeWare, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick. La décision de la Cour a été saluée par les partis d'opposition à Ottawa et les défenseurs des droits des minorités linguistiques au pays. À la suite de cette décision, plusieurs se posent même la question à savoir si la gouverneure générale du Canada devrait elle aussi obligatoirement connaître le français et l'anglais.

## Un gain spectaculaire

La nomination de Brenda Murphy, effectuée en 2019 à la suite d'une recommandation de Justin Trudeau, a été contestée devant les tribunaux par la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB).

Les avocats de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, Mark Power et Darius Bossé, demandent maintenant que l'obligation de bilinguisme pour les tenants du titre de lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick soit inscrite dans la nouvelle version de la Loi sur les langues officielles. La discussion à avoir, c'est quelles autres parties de la Loi sur les langues officielles, quels autres droits doivent être repensés et doivent être mis à niveau étant donné le gain spectaculaire réalisé aujourd'hui, estime Mark Power. Les deux avocats ajoutent qu'une discussion doit aussi avoir lieu pour le poste de gouverneur général du Canada. Toutefois, selon eux, il est trop tôt pour affirmer que la décision dans le dossier du Nouveau-Brunswick servira de précédent pour le poste de gouverneur général, étant donné que la décision dans leur cause s'appuie sur un article de la Charte qui traite uniquement du statut du Nouveau-Brunswick.

### Les avocats espèrent qu'Ottawa n'ira pas en appel dans le dossier.

La professeure de sciences politiques au Collège militaire royal du Canada, Stéphanie Chouinard, ajoute que cet épisode fait de nouveau mal paraître le gouvernement fédéral quant à son traitement des minorités linguistiques au pays. C'est certain que le gouvernement de M. Trudeau se dit, depuis les sept dernières années maintenant, le champion des langues officielles... mais ça fait depuis 2019 que les communautés de langues officielles en situation minoritaire attendent la modernisation de la Loi sur les langues officielles, dit-elle. Quant à l'avenir de Mary May Simon au poste de gouverneure générale du Canada, Stéphanie Chouinard dit qu'il faudrait qu'une nouvelle contestation judiciaire soit lancée. C'est un argument qui devra être avancé devant les tribunaux plutôt que de simplement prendre cette décision et de la calquer au niveau fédéral, dit-elle.

### L'avenir de Brenda Murphy

Dans sa décision, la juge en chef De Ware affirme que la responsabilité incombe maintenant à Ottawa de prendre les mesures appropriées et promptes pour corriger la situation, sans pour autant exiger le départ de Brenda Murphy. Selon l'avocat Darius Bossé, celle-ci devra toutefois se demander si ses capacités en français répondent au niveau exigé par la cour.

Si elle se conforme, il n'y a pas de violation. Si elle ne se conforme pas, alors la violation continue jusqu'à ce qu'elle soit remplacée, dit-il. Le député conservateur Joël Godin dit que ce dossier démontre les failles du gouvernement libéral de Justin Trudeau en matière de traitement des minorités linguistiques. C'est un manque de respect inacceptable, affirme-t-il. Ça démontre encore une fois l'hypocrisie du gouvernement actuel face aux langues officielles et à tout ce qui touche le français. La députée du Nouveau Parti démocratique, Niki Ashton, ajoute qu'elle espère qu'Ottawa n'ira pas en appel dans ce dossier.

Le Nouveau-Brunswick étant la seule province bilingue au Canada, il va de soi que sa lieutenant-gouverneure doit aussi pouvoir s'exprimer et s'acquitter de ses tâches dans nos deux langues officielles. En nommant une personne unilingue à ce poste, les libéraux ont manqué de respect envers les Acadiens et les francophones de la province, soutient-elle.

Même son de cloche de la part du député Rhéal Fortin du Bloc québécois.

En nommant non pas une, mais deux représentantes de la reine incapables de parler le français, les libéraux font bien piètre mine en matière de respect de notre langue, affirme-t-il. Plutôt que de contester la décision, les libéraux doivent prendre acte du jugement et s'employer à respecter

leurs propres lois : un strict minimum vis-à-vis [de] la langue française. Le gouvernement fédéral n'a pas encore indiqué comment il réagira aux demandes de la Cour. Nous prendrons le temps d'examiner la décision et de réfléchir aux prochaines étapes, mais nous restons déterminés à protéger et à promouvoir la langue française partout au pays et à favoriser la dualité linguistique, a affirmé Chantalle Aubertin, attachée de presse du ministre de la Justice David Lametti.

## « Canada : islamophobie, McKinsey, santé, les dossiers chauds de Justin Trudeau », par Frédéric Boily, *L'Opinion* (10 février 2023)

« Le Premier ministre a du mal à convaincre les Canadiens que leurs préoccupations sont aussi les siennes ». La rentrée parlementaire a été pour le moins compliquée pour Justin Trudeau. Pourtant, lors de la retraite du caucus qui l'avait précédée, le chef libéral avait lancé un message d'unité. « Nous devons nous ressaisir », <sup>(2)</sup> avait-il lancé à ses troupes. Mais, au contraire, le Premier ministre canadien a immédiatement semé la controverse avec la nomination d'une représentante spéciale dans la lutte contre l'islamophobie, en la personne d'Amira Elghawaby. Cette dernière a tenu, dans le passé (*Ottawa Citizen*, 11 juillet, 2019), des propos jugés méprisants contre le Québec qu'il cherchait pourtant à ménager ces derniers temps. Non seulement elle s'opposait à la loi 21 sur la laïcité, mais elle affirmait aussi qu'un « sentiment antimusulman » était présent chez la majorité des Québécois... (Canada : Justin Trudeau aux petits soins pour le Québec et l'Alberta, par Frédéric Boily, *L'Opinion* du 5 janvier 2023 : « À la peine dans les sondages, le Premier ministre canadien se doit de ménager les provinces du pays ».)

## Parti communiste du Québec (PCQ)

*Vers l'indépendance et le socialisme ! De l'importance de résister au « linguicide » français*



Voici une vidéo d'une extrême pertinence sur la question du français, mais aussi de toutes les langues du monde menacées par l'anglo-américain dominateur. Le conférencier est nul autre que le camarade Georges Gastaud, que nos lectrices et lecteurs connaissent bien comme militant communiste du PRCF (1), et aussi comme philosophe et auteur de nombreux bouquins. Mais il est également président de l'association CO.U.R.R.I.E.L. (*Collectif Unitaire Républicain pour la Résistance, l'Initiative et l'Émancipation*

*Linguistique*) qui mène en France un combat vigoureux, mais ô combien nécessaire !, pour défendre le français, comme le font aussi chez nous le *Mouvement Québec français*, *Impératif français* et tous les autres organismes actifs sur le front linguistique. (NDLR : *Georges Gastaud mène aussi le bon combat au sein du Haut Conseil de la Langue française, dont C.O.U.R.R.I.E.L. est membre. A. Salon*)

Dans son exposé, Georges Gastaud n'en reste pas qu'à la situation en France. Faut-il parler aussi du Québec qui est dans le collimateur de l'anglais envahissant, et de plusieurs autres langues du monde qui voient leur environnement linguistique assiégé par le globish (ou anglais planétaire, voire impérialiste). Et il est clair sur un point : il ne s'agit pas pour autant de prétendre que le français serait une plus belle langue qu'une autre. En d'autres mots, toutes les langues qui se parlent sur notre planète sont des langues qui contribuent à la diversité du monde. Aucune langue ne mérite de disparaître... non plus que de dominer ou d'évincer les autres ! Pas même le bachi-bouzouk, si je me fie à la lecture de mes albums Tintin. Trêve de plaisanterie, prenez acte de cette conférence, car vous ne le regretterez pas. Et si vous avez quelques réserves quant à l'importance de s'engager dans cette lutte avec ferveur, lui préférant par exemple le combat pour l'environnement, eh bien, détrompez-vous ! Vous verrez dans cette conférence que l'environnement (la biodiversité) et la pérennité des langues du monde vont de pair comme deux et deux font quatre. Et que l'impérialisme anglo-américain n'a pas que la finance (et la guerre) comme cheval de bataille. Il se préoccupe hautement et tout autant de questions culturelles (cinéma, médias, etc.), donc aussi de la question linguistique. Il y a donc péril en la demeure... mais sachez que le propos du camarade Gastaud n'est pas de nature à abdiquer sans se battre. Voilà donc un message d'espoir plutôt que de démission, un appel à résister plutôt que de déposer les armes. Vous aimerez. Si cette vidéo vous plaît, sachez que la diffuser est un geste militant...

## **Attaque fédérale grave contre le français et le Québec, par François Legault, le 21 janvier 2023**

**Justin Trudeau a déclaré dans une entrevue qu'il souhaite que la Cour suprême limite le pouvoir des provinces et du Québec d'utiliser la clause dérogatoire.**

Cette volonté manifestée par Justin Trudeau est une attaque frontale contre la capacité de notre nation de protéger nos droits collectifs.

**« Je rappelle qu'aucun gouvernement du Québec n'a adhéré à la Constitution de 1982, qui ne reconnaît pas la nation québécoise. Les gouvernements du PQ, du Parti libéral et de la CAQ ont tous utilisé la clause dérogatoire, notamment pour protéger la langue française. C'est à l'Assemblée nationale de décider des lois qui nous gouvernent en tant que nation. Le Québec n'acceptera jamais un affaiblissement pareil de ses droits. Jamais ! »** Voici ce que le ministre de la Justice du Québec dit ouvertement : Le gouvernement du Québec ne veut pas que son droit de limiter l'application des articles concernant les libertés fondamentales, les garanties juridiques et les droits à l'égalité, soit limité. **Pierre Lafrance : Reprendre le discours de M. Bourassa en juin 1990 et en faire notre crédo « Que quoi qu'on dise et quoi qu'on**

**fasse, le Québec est aujourd'hui et pour toujours, une société libre et capable d'assumer son destin et son développement ! »**

SITE OFFICIEL DE LA CHAMBRE  
DE COMMERCE FRANCE-ISRAËL



## **Sénateur Olivier Cadic : « Mon objectif prioritaire est de permettre à Israël d'adhérer à la francophonie ».**

**Rapport d'Olivier Cadic, sénateur.** « **Francophonie.** Le nombre de francophones en Israël est estimé à environ 10 % de la population (9,2 millions d'habitants).

Israël est un pays francophone qui, nonobstant les blocages politiques, mériterait d'intégrer l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), car outre sa population francophone très importante, les quatre opérateurs officiels de l'OIF (AUF, TV5Monde, AIMF, APF) y trouvent un large écho croissant et sont en constante progression.

Mon objectif prioritaire pour ce pays, afin d'appuyer la démarche volontariste d'Éric Danon, ambassadeur de France en Israël, est de permettre à Israël d'adhérer à l'OIF. Afin de faire le point sur l'évolution de nos progrès en matière de francophonie, l'ambassadeur m'avait organisé un petit-déjeuner de travail en compagnie de son épouse Marie-Christine Dupuis-Danon ; Georges Diener, directeur de l'IFd'Israël ; Thierry Peltreau, attaché langue française qui a succédé à Serge Borg ; Claudie Harari, coordinatrice FLAM Israël ; Agnès Goldman, directrice de l'Association des amis francophones de l'université de Tel Aviv. L'Institut français d'Israël, présent sur trois sites (Tel Aviv, Haïfa et Nazareth) dispense des cours à quelque 1 100 élèves, en présentiel et à distance. Les cinq plus grandes universités du pays (Tel Aviv, Bar-Ilan, Hébraïque de Jérusalem, Haïfa, Beersheva) dispensent aussi des enseignements du français et en français. J'ai lu le plan de développement de la francophonie en Israël. Je salue les efforts constants et les nombreuses initiatives du poste diplomatique pour y parvenir. Parmi les freins observés, le formalisme français entraîne des écoles israéliennes de très bon niveau à faire marche arrière face à l'homologation.

**Claudie Harari** a rappelé que les associations FLAM ont un potentiel important en Israël. Des refus d'aide sans justification de la part de l'AEFE créent de la frustration. Deux associations ont fermé récemment. La première à Tel Aviv accueillait 150 enfants, la suivante à Tibériade dans un effet du Covid. Un autre point gênant est le critère du statut exigé par l'AEFE : « La pratique de la langue française doit apparaître comme le but principal et spécifique dans les statuts de l'association. Modifier les statuts pour s'adapter à ce point a un coût et génère de la paperasse inutile ».

## **Le franc CFA des pays africains francophones dans l'évolution des monnaies africaines sur la décennie 2013-2022**

*NDLR : Nous avons changé le titre d'un long article d'Ilyes Zouari, Président du CERMF (Centre d'étude et de réflexion sur le Monde francophone [www.cermf.org](http://www.cermf.org) ; [info@cermf.org](mailto:info@cermf.org) et membre de notre Haut Conseil ILFF), et réduit considérablement son texte de statistiques sur les 41 diverses monnaies africaines pour ne garder que les généralités et les paragraphes sur le franc CFA, en contraste avec les monnaies de pays non francophones qui s'effondrent – de loin – le plus, ce qui, selon l'auteur, « reflète une mauvaise santé économique résultant d'une mauvaise gouvernance, comme le démontre la*

*présence de plusieurs pays disposant d'importantes richesses naturelles parmi ceux dont la monnaie s'est le plus écroulée.* » Albert Salon



Sur les 41 monnaies africaines, vingt ont vu leur valeur divisée au moins par deux sur la période de dix années allant de début 2013 à fin 2022 (suivies par le dinar tunisien, qui frôle la barre des 50 %, avec une baisse de 49,9 %). Parmi ces vingt monnaies, dix ont vu leur valeur divisée au moins par trois (talonnées par le birr éthiopien et le naira du Nigeria, dont le cours a été divisé par 2,9).

Trois monnaies se sont presque totalement effondrées, avec une dépréciation proche de 100 % : la livre soudanaise (-99,2 %), le dollar zimbabwéen (-99,2 %) et la livre sud-soudanaise (97,5 %). Deux ont connu une baisse légèrement supérieure à 80 %, soit une division par cinq de leur valeur : le cedi ghanéen (-81,3 %) et le kwanza angolais (-81,2 %). Trois autres monnaies ont perdu environ les trois quarts de leur valeur : le leone de la Sierra Leone (-77,0 %), la livre égyptienne (-74,3 %) et le dinar libyen (-73,5 %). Enfin, quatre ont perdu environ les deux tiers de la leur : le kwacha zambien...

Côté francophone, deux monnaies font partie des vingt ayant été les moins performantes sur cette période, à savoir le franc congolais, de la République démocratique du Congo, et l'ariary de Madagascar. Toutefois, celles-ci n'arrivent qu'à la 13<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> place, respectivement, des monnaies ayant connu la plus forte dépréciation...

**Le franc CFA** concerne environ la moitié de la population d'Afrique francophone subsaharienne (54 %) et près des deux tiers des pays francophones subsahariens (13 sur un total de 21, hors Guinée équatoriale, ayant choisi de partager cette monnaie). À ceux-ci, s'ajoutent deux pays qui ont également et librement choisi d'adhérer à cette monnaie unique, plusieurs années après leur indépendance, à savoir l'hispanophone (et partiellement francophone) Guinée équatoriale, depuis 1985, et la lusophone Guinée Bissau (depuis 1997).

Au cours de la dernière décennie, le franc CFA a fait partie des monnaies les plus stables du continent, avec une dépréciation de seulement 18,5 % par rapport au dollar. Par ailleurs, la zone Franc a également affiché le niveau d'inflation le plus faible du continent au cours de ces dernières années (environ 2 % en moyenne annuelle sur la décennie 2012-2021, et environ 6 % en 2022), ainsi que le niveau de croissance économique le plus élevé (3,5 % en moyenne annuelle sur la décennie 2012-2021, et même 4,2 % hors cas très particulier de la Guinée équatoriale pétrolière, contre seulement 2,3 % pour le reste de

l'Afrique subsaharienne). Une croissance notamment tirée par la zone UEMOA, qui constitue la plus vaste de forte croissance du continent, bien qu'elle n'en soit pas la plus pauvre (5,7 % en moyenne sur la période 2012-2021).

## **Les prémices d'un corridor canadien de la Francophonie économique (par ONFR+)**

*NDLR : Les Canadiens comprennent eux aussi, comme les Français l'ont fait récemment par les réunions de « francophonie économique » du MEDEF, que l'espace francophone mondial constitue une chance supplémentaire de faire des affaires à l'international, et de développer des affinités et facilités commerciales et une coopération féconde entre locuteurs d'une même langue maternelle et officielle internationale, en l'occurrence le français. L'inscription de ce thème important au Sommet francophone de Djerba (novembre 2022) y a contribué. Albert Salon*

**Toronto : Avec la création de l'Alliance de la francophonie économique canadienne (AFEC), les acteurs du monde des affaires de l'Ontario, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick et du Québec ont l'intention d'accroître l'influence de la langue française dans les échanges économiques entre provinces comme à l'international.**

Formalisé en marge du 18<sup>e</sup> Sommet de la francophonie et officialisé il y a quelques jours, ce nouveau réseau compte peser de tout son poids pour défendre les intérêts des entrepreneurs francophones et grossir leur chiffre d'affaires. Plusieurs idées sont sur la table à dessin : resserrer les liens entre les chambres de commerce et les associations de gens d'affaires, animer une communauté de gens d'affaires francophones et francophiles à l'échelle canadienne ou encore impulser des projets de collaboration.

« L'avantage de se mettre ainsi en réseau, c'est d'abord de formaliser notre collaboration, créer une dynamique, échanger de bonnes pratiques et, éventuellement, de mettre sur pied des délégations de gens d'affaires qui participent à des missions commerciales », entrevoit Dominic Mailloux, président de la Fédération des gens d'affaires de l'Ontario (FGA), une des quatre organisations fondatrices de l'AFEC. La moitié des entreprises détenues par des francophones hors Québec sont implantées en Ontario dont le dixième du PIB est produit par des travailleurs bilingues.

Si le Québec reste son plus important partenaire commercial interprovincial (33 % du total des exportations interprovinciales ontariennes), la francophonie pourrait ouvrir de nouvelles opportunités dans les autres provinces. Aux côtés de la FGA, le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA), le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB) et la Fédération des chambres de commerces du Québec (FCCQ) complètent ainsi une alliance qui pourrait s'enrichir, à terme, de nouveaux membres issus des autres provinces, notamment la Nouvelle-Écosse, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

## **Créer « une famille, un réseau, une confiance »**

« Peu de gens savent que 2,7 millions de francophones évoluent et vivent très bien en milieu minoritaire au Canada. Le français comme langue d'affaires est sous-utilisé et, avec ce corridor des affaires, on veut mettre en avant cet atout », insiste Guillaume Bédard, président du CDÉA.

« On peut faire du commerce avec qui veut en anglais à travers le monde, convient cet entrepreneur de longue date parti du Québec pour tenter sa chance en Alberta, mais quand on le fait dans la langue première de notre interlocuteur et la nôtre, alors on ouvre le cœur et on développe une relation de partenariat à bien plus long terme qu'une simple transaction. Ça crée une famille, un réseau, une confiance ».

Derrière ce rapprochement, les membres ne cachent pas leur volonté de faire entendre leur voix pour défendre les intérêts des employeurs francophones confrontés à de multiples défis que ce soit l'apport en main-d'œuvre bilingue, le développement des échanges interprovinciaux ou l'ouverture de nouveaux marchés à l'international.

« Un tiers de notre population au Nouveau-Brunswick est francophone, tandis que la proportion d'immigrants francophones est inférieure à 20 % », contextualise Gaétan Thomas, PDG du CÉNB. « Si on continue dans cette direction, d'ici 20-30 ans, ça risque de créer des déséquilibres. On pourrait donc avoir des positions communes sur ce genre de politiques. »

## **Une synergie pour développer de nouveaux marchés**

Cet ancien patron de l'opérateur public provincial Énergie Nouveau-Brunswick croit fermement au potentiel international de la francophonie économique canadienne. « En joignant nos expertises dans la traduction, le service à la clientèle, l'ingénierie ou encore le tourisme, on peut positionner le français comme une langue incontournable pour faire des affaires à l'étranger », escompte-t-il.

« On serait capable d'exporter vers l'Europe et l'Afrique. Le Nouveau-Brunswick est très bien situé avec deux ports de haute mer », fait-il remarquer. « Ici, on est en train de développer des centrales de petits réacteurs modulaires qui pourraient être exportés en Europe ou Afrique. L'Alberta, l'Ontario et le Québec ont eux aussi des expertises complémentaires qu'on peut mettre en synergie pour développer de nouveaux marchés. »

La participation de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son réseau de 123 chambres de commerce pourrait aussi favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel, croient l'ensemble des partenaires cofondateurs de l'AFEC. M. Bédard résume cette alliance comme à la fois « une porte d'entrée pour les nouveaux gens d'affaires francophones qui veulent s'implanter » dans les provinces parties prenantes et comme « un tremplin pour affirmer davantage la force économique de la francophonie canadienne »

## Brèves

### M. Mario Vargas Llosa reçu à l'Académie française en séance solennelle sous la Coupole.

Ce jeudi 9 février, l'écrivain Mario Vargas Llosa, prix Nobel de littérature en 2010, fait son entrée à l'Académie française. Après avoir été élu en 2021, l'auteur espagnol d'origine péruvienne de 86 ans a reçu mercredi son épée d'académicien. Il est attendu sous la coupole dans l'après-midi pour prononcer son discours. Une réception à laquelle le nouvel immortel a invité l'ancien roi Juan Carlos. Une cérémonie exceptionnelle à plusieurs titres.

Déjà, l'élection de **Maria Vargas Llosa** était une exception. À la fois parce qu'il était dix ans plus vieux que l'âge limite pour postuler et aussi parce qu'il n'avait jamais écrit en français. Mais le prestige de son prix Nobel de littérature l'avait emporté, rejaillissant ainsi sur une Académie française qui n'avait pas eu de lauréat de cette envergure depuis François Mauriac, entré en 1933 et récompensé en 1954.

Et puis son œuvre monumentale, avec des essais, des pièces de théâtre, plus de vingt romans parmi lesquels *La ville et les chiens*, *La tante Julia et le scribouillard* ou encore *La fête au bouc*, a plaidé en sa faveur. Sa francophilie également. Il habitait à Paris dans les années 1960, et avait toujours dit son admiration des lettres françaises qui le lui rendirent puisqu'en 2016 il fut le premier auteur étranger vivant à entrer dans la célèbre collection de la Pléiade. Une reconnaissance dont il était fier comme il le disait au micro de *RFI* :

*« Vous ne pouvez pas imaginer à quel point j'étais content avec l'édition de mes livres dans la Pléiade. J'ai toujours été très proche de la littérature française, et considéré que la Pléiade était une sorte de sommet. Alors, en faire partie, être à ce sommet, c'était très encourageant ».*

Mario Vargas Llosa, candidat malheureux à la présidentielle du Pérou en 1990, n'a jamais cessé d'afficher ses opinions ultralibérales comme son soutien récent à José Antonio Kast, prétendant de l'extrême droite aux élections au Chili.

Reste que son entrée à l'Académie française, au fauteuil 18 occupé précédemment par le philosophe Michel Serres, renforce l'universalité de l'institution qui a déjà accueilli des écrivains du monde entier, de l'Américain Julien Green, à l'Algérienne Assia Djebar. Aujourd'hui, l'Académie compte en ses rangs encore de grands auteurs nés hors de l'hexagone, que ce soient Amin Maalouf au Liban, Dany Laferrière en Haïti ou encore Andreï Makine en Russie. Avec Vargas Llosa, c'est toute l'Amérique du Sud qui rejoint la France.

*Voici un poème de circonstance de M. Daniel Ancelet, vice-président d'une de nos vénérables institutions : l'Académie de la Poésie française, et membre à la fois d'ALF et de notre Haut Conseil international de la langue française et de la Francophonie (HCILFF) A. Salon*

*« Devant l'Institut (de France, Académie française)*

*Une mère et son fils se rendent au *pressing*,*

*Après avoir garé leur voiture au *parking*.*

Le hasard les menant jusqu'à l'Académie,  
Ils voient briller les feux d'une cérémonie :  
Mais alors pourquoi portent-ils une épée à leur flanc ?  
C'est pour défendre enfin le français, mon enfant ! »

## **L'Académie de la Carpette anglaise et du Tapis rouge**

### **Communiqué de presse du 15 décembre 2022**

Sous la présidence de Philippe de Saint Robert, le jury de la Carpette anglaise 2022, réuni chez Lipp le 15 décembre, a décerné, exceptionnellement, son prix d'indignité linguistique au Président de la République, M. Emmanuel Macron, pour ses nombreuses entorses à la Constitution, dont l'article 2 dispose que « la langue de la République est le français », qui est aussi langue officielle de la plupart des Institutions internationales. Le jury a relevé l'acceptation par l'exécutif français de l'usage dominant de l'anglais dans le fonctionnement de l'Union européenne, alors que cette langue n'est la langue nationale d'aucun pays membre. Le jury a également relevé que la direction de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie) a été confiée – à l'instigation de la France – à une ancienne ministre qui avait exclu le français comme seule langue d'enseignement public à la place du français dans son propre pays ; et qu'a été nommée marraine du prochain Sommet de la Francophonie – qui se tiendra à Villers-Cotterêts en 2024 – une artiste qui chante essentiellement en anglais (dernier titre : « *I love you* »). À titre étranger, le prix a été décerné – également à l'unanimité – à Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, pour avoir nommé une anglophone unilingue, Mary Simon, au poste de gouverneur général du Canada.

Philippe de Saint Robert, Eugénie Bastié, Paul-Marie Coûteaux, Benoît Duteurtre, Julien Köberich, Guillemette Mouren, Marie-Josée de Saint Robert, Albert Salon, Marc Favre d'Échallens sont membres de l'*Académie de la Carpette anglaise* ainsi que les associations suivantes : *Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf)*, *Avenir de la langue française (ALF)*, *Cercle des écrivains cheminots (CLEC)*, le *Collectif unitaire républicain pour la résistance, l'initiative et l'émancipation linguistique (C.O.U.R.R.I.E.L.)*, *Défense de la langue française (DLF)* et *Le Droit de comprendre (DDC)*, (NDLR : toutes membres du *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)*). Le prix de la *Carpette anglaise* est attribué à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française. Le prix spécial à titre étranger est attribué à un membre de la nomenclature européenne ou internationale, pour sa contribution servile à la propagation de la langue anglaise.

Contact : **Marc Favre d'Échallens**, Secrétaire de l'Académie de la Carpette anglaise.  
Courriel : [parlerfranc@aol.com](mailto:parlerfranc@aol.com)

**Mathieu Bock-Côté** @mbockcote 24 janvier 2023

Le Canada n'est pas seulement pour le Québec un cadre contraignant qui lui a été imposé par l'histoire, mais un cadre politico-idéologique hostile à son existence nationale et visant la dissolution de son identité. **L'indépendance, pour notre peuple, est une question de survie !**



## Une victoire : M. Hervé Gaymard obligé de refranciser l'accès à l'aéroport de Chambéry (Savoie)

Grâce à la mobilisation du citoyen **Marcel Girardin**, épaulé ensuite par le HCILFF (Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie), le président du Conseil départemental de Savoie s'est mis à appliquer la loi, et à respecter les francophones de France. Ci-dessous, les photos « Avant » et « Après ». Contre les dérives, tout citoyen peut lui-même porter plainte, ou passer par une association.

NB : Cette infolettre provient d'une plateforme citoyenne ayant pour intention de regrouper et faire connaître les différentes actions menées par des associations ou par de simples citoyens en vue de faire respecter les francophones en France (affichage et informations en français dans les établissements publics et privés, primauté du français face à toute langue étrangère...) Ces associations et citoyens ne contribuent nullement à la rédaction de cette infolettre. [www.respectdesfrancophones.org](http://www.respectdesfrancophones.org)



## Alain Borer, Los Angeles, 9F23

Chers amis : « Vous, ennemis de votre langue », s'étonnait Du Bellay en 1549..., pendant que la mentalité collabo laisse placarder *WELCOME* à l'entrée d'une ville de France, le village de Petit-Rocher en Acadie (à Belle-Baie) « refuse de traduire en anglais ».



## Courrier des lecteurs

**Le 30 janvier 2023, Yves Mansuy a écrit : Dernier anglicisme dans le domaine du sport : Fitness**

### **Un nouveau parc de *street workout* inauguré à Clermont-Ferrand**

Il faut noter aussi, l'usage de plus en plus extensif de l'anglicisme "spot", mot qui pourrait très bien être remplacé par l'un de ces termes : "site", "endroit", "lieu". **Yves Mansuy**, membre d'*ALF* et du HCILFF.

### **Gérald Darmanin et ses "fautes" de français !**

Lundi 30 janvier 2023

Retour sur l'interview de Gérald Darmanin, hier, dans *Le Parisien* : « La Nupes ne cherche qu'à bordéliser le pays ». Est-ce que les ministres ne devraient pas surveiller leur langage ?

L'avantage, quand on étudie les mots de Gérald Darmanin, c'est qu'il n'y a pas besoin de dictionnaire... On reproche à certains politiques leur style trop lyrique, techno ou soporifique. Là, c'est facile, c'est vulgaire ! Registre assumé. Et c'est un drôle de paradoxe, soit dit en passant, puisqu'il est le ministre qui va imposer aux étrangers un nouveau test de langue pour qu'ils puissent rester en France. C'est dans la loi immigration qui arrive mercredi en Conseil des ministres. Donc la Nupes "bordélise" la France, mais parfois il y a des flics qui « déconnent », et puis on ne va pas légaliser cette « merde » de cannabis, on ne va pas laisser la France être « ensauvagée » par les « écoterroristes »... Ainsi parle le ministre depuis 2020. Florilège. Avis aux éditeurs qui voudraient commencer à publier le

petit dictionnaire du "parler vrai" selon Gérard Darmanin ! Et c'est tout sauf spontané : il y a du calcul derrière le « trash ». Celui de reparler à la France populaire, pour qu'elle ne cède pas aux démagogues.

### Et selon vous, c'est aussi une arme dans la bataille des retraites ?

Oui, regardez comment les mots ont changé. La réforme n'est plus revendiquée comme « juste », mais comme le sauvetage d'un modèle social... Et pour ça, on assume de demander un effort. Oui, il faut bosser plus, vive la valeur travail. Parce que, comme le dit le ministre : chez lui, à Tourcoing, on sait qu'on « n'a rien sans rien ». C'est une frappe politique préventive, que tente d'organiser Gérard Darmanin, avant les nouvelles grèves et manifs de demain. Il y aurait d'un côté les bons et gentils syndicats, soucieux des travailleurs, et de l'autre la méchante gauche "bobo" paresseuse. Encore du gros rouge qui tache : école Pasqua / Sarkozy. Mettre du clivage dès que c'est possible. Comme sur la future loi immigration : "On sera méchant avec les méchants, gentil avec les gentils."

### Mais, pour vous, cette stratégie comporte un risque ?

Parler comme les démagos, c'est peut-être le devenir aussi ? Parce que ça tend, voire ça tue, le débat politique ! Est-ce que la Nupes, c'est le bazar ? Oui (comme partout) : la camaraderie forcée au PS, l'insoumission chez les Insoumis, les intox sur la réforme, il y aurait beaucoup à dire. Mais avec ses 149 députés, la Nupes est la première opposition ! Et cette opposition vient même, en Charente, de décrocher un nouveau siège, et c'est le porte-parole d'Édouard Philippe qui est battu ! Le suffrage universel, c'est le bordel ? L'exécutif redoute l'obstruction à l'Assemblée... Mais par rapport à la réforme 2020, la Nupes a justement divisé par trois le nombre de ses amendements déposés, pour ne pas "bordéliser". Enfin, est-ce en ces termes qu'il faut parler de ses adversaires, est-ce le langage républicain approprié dans la bouche de celui qui doit en être le garant ?

### La vulgarité, c'est un moyen commode de refuser le débat ?

Puisque la « valeur travail » est sacrée, ceux qui la questionnent sont forcément des fainéants. Voilà où mène ce manichéisme. En 1990, sondage IFOP, 60 % des Français accordaient une place « très importante » au travail, ils sont trois fois moins nombreux aujourd'hui. Un salarié sur deux seulement se dit reconnu à sa juste valeur. À Tourcoing comme ailleurs. Et le dire, ce serait bordéliser la France ? Pour le ministre, la politique doit parler aux "tripes", le politique doit écouter la France des « cafés », sanctuarisés par le ministre comme le « Parlement du peuple et du contact humain ». Sur les retraites, on attend d'un ministre autre chose que des brèves de comptoir !

### Encore « cold cases », cette fois à Aix-les-Bains, chez un magistrat ! À la librairie Chemin faisant...

Bonjour, Madame Rigot,

J'ai lu dans le *Dauphiné-Libéré* que Monsieur Jacques Dallest allait venir, aujourd'hui, présenter son dernier ouvrage intitulé *Cold cases* dans votre librairie au joli nom du Chemin Faisant, à Aix-les-Bains. J'avais déjà eu l'occasion d'intervenir, le

dimanche 29 janvier dernier, auprès d'*Europe 1*, pour regretter qu'un haut-magistrat, récemment à la retraite, efface aussi facilement sa langue maternelle et officielle pour, comme il l'a alors déclaré, un motif (ridicule) de nombre de mots : **deux mots d'anglais au lieu de trois mots de français**. À lire et à entendre combien cette expression anglo-saxonne est ensuite régulièrement répétée jusqu'à marteler ainsi le cerveau des auditeurs français et francophone, on se prend à espérer qu'il ne s'agit pas d'une volonté délibérée d'effacer définitivement l'expression française reconnue officiellement "Affaires non-élucidées" ; laquelle n'est finalement pas si longue que cela à dire ou à écrire. D'ailleurs la Direction nationale de la Gendarmerie nationale qui avait créé un service "Cold cases" a été, ensuite, obligée de nommer celui-ci en français après une intervention de Monsieur Marceau Déchamps, secrétaire général de l'association *Défense de la langue française*, présidée par Monsieur Darcos, ancien ministre et membre de l'Institut. Mais si cet ancien haut-magistrat, Monsieur Jacques Dallest, pense que la langue n'est qu'une question de nombre de mots, voici, en français et par exemple : **dossiers gelés, dossiers assoupis, dossiers somnolents ou en sommeil** (mais là on aurait trois mots...), *etc.* ! Vous remerciant pour l'attention accordée, bien cordialement.

**Marcel Girardin**

## Parutions signalées

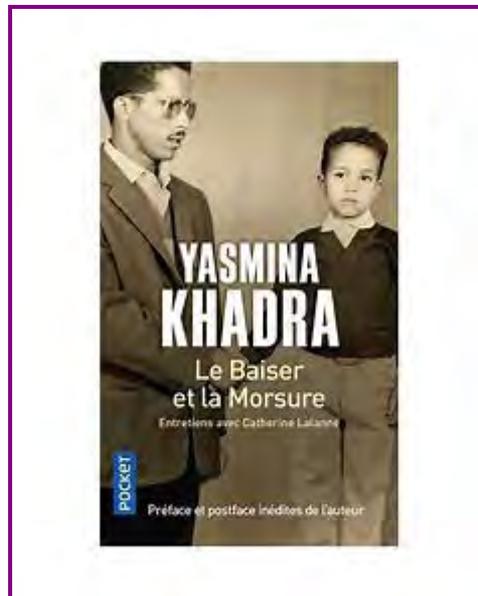
**Malaise dans la langue française** (Les éditions du Cerf, Paris, 2022)

Cet ouvrage collectif, publié sous la direction de M. Sami Biasoni, préface de Mme Annie Genevard, professeur de français, députée de la Nation élue dans le Doubs, assemble douze écrivains et penseurs d'envergure et de divers bords. Il constitue une belle et forte œuvre de salut public contre les idéologies importées d'outre-Atlantique : genre et « écriture inclusive » (qui « produit de l'exclusion » selon Mme Genevard), wokisme, décolonialisme, racialisme, qui agressent notre langue et notre culture. Faute de pouvoir citer le Québécois Mathieu Bock-Côté, les Anne-Marie Le Pourhiet, Bérénice Levet, Mazarine Pingeot, Jean-Michel Delacomptée, et les sept autres, je livre au lecteur un extrait vigoureux de la contribution de M. Boualem Sansal, représentatif de l'esprit de tout l'ouvrage : « Le pire est venu lorsque les Français, poussés par je ne sais quelle prétention, sont tombés sur la tête et se sont mis à brader leur trésor royal. Il y eut des appels à la mesure, au respect, rien n'y a fait, la folie ne se guérit pas avec des appels à la raison. Les Français, qui déjà ne l'étaient plus trop, se sont persuadés que leur langue était responsable de tout, du chômage, des inégalités, des injustices, du racisme, du machisme, de la misogynie, du sexisme et de l'homophobie ambiants. Ils l'ont charcutée, tordue, édulcorée, bref, dégradée à ce point qu'elle empoisonne la bouche de qui la prononce et brûle le regard de qui la lit. À force de masturbation mondaine, ils en vinrent à croire qu'en changeant la langue et ses déclinaisons, ils changeraient la société et la guériraient de ses maux ». À lire ! **Albert Salon**

Extrait choisi par Jean-Louis Chédin du livre *Le baiser et la morsure*, de Yasmina Khadra – cet auteur algérien à succès et très francophile – tiré de ses entretiens avec Catherine Lalanne en forme de mémoires...

**C. L. :** La langue française est-elle encore étudiée en Algérie ?

**Y. K. :** L'arabisation ne consistait pas à rendre aux Algériens leur langue mère, mais à débarrasser l'école d'une langue coloniale indésirable pour achever la "décontamination" du pays des relents de l'histoire. Pourtant, grâce aux antennes paraboliques qui défigurent la façade de nos immeubles, les chaînes françaises assurent à la langue de Molière une insoupçonnée longévité. En Algérie, le lectorat francophone est largement supérieur en nombre au lectorat arabophone ; je parle de littérature, bien sûr ! Par ailleurs, l'histoire de notre pays est mieux fournie en français...



*Le Baiser et la Morsure*, Pocket, 2021.